

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université HAMMA Lakhdar El-Oued
Faculté des Lettres et des Langues
Département des Lettres et Langue Françaises



Mémoire de fin d'étude élaboré en vue de l'obtention du diplôme de
Master

Option : Didactique et langues appliquées

Intitulé

La phraséologie au service de la rédaction scientifique
Pour une identification du lexique scientifique transdisciplinaire
dans les introductions d'articles scientifiques en sciences
humaines

Réalisé par :

Abderrahmane HACHI

Imad Eddine LEGHRISSI

Supervisé par :

Dre Asma BEYAT

Membre du jury

Prénoms et Noms	Grade	Qualité	Etablissement
* Meryem MEFTAH	MCB	Président	Université d'El-Oued
* Radia ABDELBARI	MAA	Examineur	Université d'El-Oued
* Asma BEYAT	MCA	Rapporteur	Université d'El-Oued

Année Universitaire : 2019/2020

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université HAMMA Lakhdar El-Oued
Faculté des Lettres et des Langues
Département des Lettres et Langue Françaises



Mémoire de fin d'étude élaboré en vue de l'obtention du diplôme de
Master

Option : Didactique et langues appliquées

Intitulé

**La phraséologie au service de la rédaction scientifique
Pour une identification du lexique scientifique transdisciplinaire
dans les introductions d'articles scientifiques en sciences
humaines**

Le cas des revues Synergies Algérie, Multilinguales et Al-Athar

Réalisé par :

Abderrahmane HACHI

Imad Eddine LEGHRISSI

Supervisé par :

Dre Asma BEYAT

Année Universitaire : 2019/2020



A ma famille

Abderrahmane





*A mes chers parents pour leurs sacrifices et leur soutien
tout au long de mon parcours universitaire*

*A ma chère femme « Nawal » qui m'a beaucoup motivé,
encouragé et soutenu*

A mes enfants « Mondher » et « Djoumana »

A tous mes amis et collègues

Imad

Remerciements

Avant tout nous rendons grâce à Dieu qui nous a donné la force pour que ce mémoire voie le jour.

Au terme de ce travail, nous avons devoir de reconnaissance que nous voudrions sincèrement exprimer ici. Nous tenons à remercier particulièrement Dre Asma Beyat, notre directrice de recherche, qui nous a accompagnés durant toutes les phases de réalisation de ce mémoire en partageant nos difficultés et nos inquiétudes et en nous encourageant à persévérer sans relâche. Nous nous permettons, ainsi, de dire que nous avons beaucoup appris d'elle et que nous avons apprécié sa passion pour la recherche et son accompagnement efficace.

Nos remerciements s'adressent, de façon particulière, à Madame Sabrina Moudir pour ses documents personnels, ses conseils avisés et ses remarques pertinentes.

Nous voudrions aussi exprimer notre profonde gratitude à Cristelle Cavalla et Louise Bricout qui nous ont aidés et guidés dans la réalisation de ce travail. Nous n'oublions pas les responsables de la formation doctorale de l'université Sorbonne Nouvelle -Paris 3- qui ont enrichi notre revue de littérature sur la rédaction scientifique.

Que trouvent ici notre reconnaissance nos professeurs du département de Lettres et langue françaises qui grâce à eux nous sommes parvenus à achever notre cursus universitaire.

Nous remercions, enfin, Monsieur Hicham Bali pour sa lecture et sa traduction ainsi que nos camarades étudiants qui ont su nous encourager et nous partager nos soucis scientifiques.

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE	9
CHAPITRE I : La phraséologie : Mise au point terminologique	14
1. La phraséologie : De quelques unités constitutionnelles	15
1.1. Le mot : une notion hétérogène	15
1.2. La phrase : un concept équivoque	16
1.3. Le texte : un tissage	18
1.4. Le discours : une concrétisation	19
1.5. Le genre : un regroupement	20
2. La phraséologie : jalon historique	21
3. Le statut de la phraséologie	22
3.1. La phraséologie comme discipline autonome	22
3.2. La phraséologie comme discipline dépendante	22
4. Quelques caractéristiques des unités phraséologiques	23
4.1. Polylexicalité	23
4.2. Compositionnalité	23
4.3. Figement ou locutionnalité	24
4.4. Idiomaticité	24
5. Les manifestations phraséologiques	24
5.1. Les séquences figées	24
5.2. Les parémies	24
5.3. Les collocations	25
5.4. Les motifs et séquences répétées	27
CHAPITRE II : L'écrit scientifique de recherche en question	28
1. De la communication dans le discours scientifique	29
2. Différentes représentations de la communication scientifique	30
2.1. La communication scientifique orale	31
2.1.1. Le symposium	31
2.1.2. Le colloque	32
2.1.3. La conférence	32
2.2. La communication scientifique écrite	33
2.3. La vulgarisation scientifique	33
3. La didactique de l'écrit universitaire	34
4. La littérature universitaire	35
4.1. L'écrit scientifique en pratique	36
4.2. Les fonctions de l'écrit scientifique	37
4.3. Vers une typologie des écrits scientifiques	38
4.3.1. Les écrits restitutifs	38
4.3.2. Les écrits productifs	39
4.4. Les pratiques scripturales universitaires et la publication	39
4.4.1. Les revues scientifiques	39

4.4.2.	La littérature grise	40
4.4.3.	Le mémoire	40
4.4.4.	Les ouvrages scientifiques ou monographiques	40
5.	Le genre de l'article scientifique : spécificités scientifiques et rédactionnelles	41
5.1.	La structure de l'article scientifique	41
5.1.1.	Structure formelle	42
5.1.2.	Spécificités linguistiques	42
5.1.3.	Structure logique	42
5.2.	L'introduction de l'article scientifique	43
5.2.1.	Ce qu'est une introduction	43
5.2.2.	L'introduction et son contenu	44
CHAPITRE III : Identification du lexique scientifique transdisciplinaire		46
1.	Description du corpus	47
2.	Présentation du logiciel d'analyse	48
3.	Description de la méthodologie	49
4.	Analyse lexicométrique des introductions	50
5.	Analyse des collocations	53
5.1.	Collocations utilisées pour « présenter le sujet »	54
5.1.1.	Collocations à base du lexème « article »	54
5.1.2.	Collocations à base du lexème « recherche »	55
5.1.3.	Collocations à base du lexème « travail »	57
5.2.	Collocations utilisées pour « présenter la problématique »	58
5.2.1.	Collocations à base du lexème « question »	58
5.2.2.	Collocations à base du lexème « problématique »	60
5.2.3.	Collocations à base du lexème « interrogation »	60
5.3.	Collocations utilisées pour « présenter les hypothèses »	62
5.4.	Collocations utilisées pour « présenter les objectifs »	64
5.4.1.	Collocations à base du lexème « but »	64
5.4.2.	Collocations à base du lexème « objectif »	65
6.	Récapitulation	66
CONCLUSION GENERALE		69
BIBLIOGRAPHIE		72

INTRODUCTION GENERALE

Depuis que l'homme a commencé à faire de la science, une réflexion sur la relation entre « mot », « idée » et « science » s'est imposée : *comment exprimons-nous nos idées scientifiques aux autres ?* Lavoisier explique l'entrecroisement entre ces trois unités de la façon suivante :

Le mot doit faire naître l'idée ; l'idée doit peindre le fait : ce sont trois empreintes d'un même cachet ; et, comme ce sont les mots qui conservent les idées et qui les transmettent, il en résulte qu'on ne peut perfectionner le langage sans perfectionner la science, ni la science sans le langage, et que, quelque certains que fussent les faits, quelque justes que fussent les idées qu'ils auraient fait naître, ils ne transmettraient encore que des impressions fausses, si nous n'avions pas des expressions exactes pour les rendre. Lavoisier, *Traité élémentaire de chimie* (1789)

Aujourd'hui, les disciplines s'entremêlent et les pratiques scripturales s'entrelacent donnant lieu à des produits discursifs variés. Les écrits universitaires et l'article de recherche en particulier semblent être des genres à part entière provoquant plusieurs problématiques liées à la structuration ainsi qu'à la rédaction. L'article constitue un produit hautement codifié élaboré par des chercheurs dans un cadre académique universitaire Beyat Asma (2017).

L'article scientifique représente un moyen d'accès à la communauté scientifique. Cet écrit, résultant d'une activité de production du savoir, représente « *le moyen le plus utilisé et le plus efficace parmi les voies de communication, de publication et de diffusion de la recherche effectuée.* » N'DA Pierre (2015)

A travers ce mémoire intitulé « La phraséologie au service de la rédaction scientifique : pour une identification du lexique scientifique transdisciplinaire (désormais LST) dans les introductions d'articles scientifiques en sciences humaines », nous centrons notre réflexion sur un aspect du lexique supposé propre à l'activité de recherche en référence à une phraséologie spécifique. Cette dernière est définie comme un ensemble d'éléments linguistiques, figés ou semi-figés, rassemblant de mots lexicalisés tels que les expressions figées, les collocations et les proverbes.

Le lexique scientifique s'impose pour bâtir dans le texte l'univers propre à l'activité de recherche (lancer le sujet, présenter la problématique, formuler les hypothèses, etc.). Il « *ne renvoie pas aux objets scientifiques des domaines de spécialité, mais au discours sur les objets et les procédures scientifiques.* ». TUTIN Agnès (2007)

Notre thématique s'ancre dans la sphère de la didactique du français langue étrangère (désormais FLE). Elle relève d'un nouveau champ de la didactique du FLE, c'est le français sur

objectif universitaire (désormais FOU) qui traite plusieurs aspects de l'apprentissage du français universitaire au plan culturel, méthodologique ou linguistique.

La motivation pour ce sujet est née de l'absence dans notre cursus universitaire de formations prenant en considération la phraséologie et le lexique scientifique :

Dans l'enseignement supérieur de la méthodologie de la recherche, l'accent, dans la plupart du temps, est mis sur la rédaction même du mémoire de Master et de la thèse de Doctorat. L'article scientifique [...] est le plus souvent ignoré ; au point que des doctorants ou des enseignants-chercheurs ne savent pas toujours écrire ou rédiger des articles comme il se doit, de façon méthodique, avec aisance et assurance. N'DA (2015)

Cependant, en lisant des articles scientifiques, une utilisation prépondérante des constructions figées, des collocations nous était remarquable. En faisant, alors, partie de jeunes chercheurs nous voudrions mener une recherche sur la dimension phraséologique des articles scientifiques. Nous mettons l'accent, dans cette étude, sur la dimension linguistique et plus précisément les collocations dans les écrits scientifiques.

En fait, l'intérêt pour les collocations dans notre mémoire se justifie par deux raisons. La première est d'ordre linguistique : ce sont des structures encore peu étudiées et pourtant complexes au plan morphosyntaxique car variées ; ces structures ne sont pas spécifiques à un domaine mais transversales au genre « écrits universitaires » ; ces structures rassemblent toutes les parties du discours. La seconde est d'ordre didactique : ces structures sont peu enseignées à l'université et surtout pour les étudiants de Master, qui sont en phase de rédaction de leurs mémoires de fin d'étude, alors que les collocations abondent dans leurs écrits et révèlent une bonne maîtrise de la langue.

A la lumière de ce qui a précédé, notre recherche tend à porter des éléments de réponse à la problématique suivante :

Dans quelle mesure une identification de structures préfabriquées dans la langue nous permet de proposer un inventaire du lexique transdisciplinaire facilitant aux jeunes chercheurs la rédaction d'une introduction d'article scientifique ?

Face à cette question nous avons anticipé les deux réponses suivantes :

- Le genre de l'article obéirait à un rituel scientifique qui domine sur la discipline permettant de parler d'un LST.

- L'analyse approfondie des collocations dans les introductions d'articles permettrait l'élaboration d'une référence lexicologique pour les jeunes-chercheurs.

En effet, dans l'article scientifique, comme dans tout autre genre discursif, il existe des codes linguistiques qu'il est indispensable de connaître voire de maîtriser. Le non-respect de ces codes, quelle que soit la qualité des résultats scientifiques, peut engendrer le rejet par la communauté scientifique en question. Notre premier objectif consiste donc à dévoiler les codes linguistiques de l'introduction de l'article scientifique et aider, si possible, les futurs chercheurs à les connaître. Notre deuxième objectif se veut plus pratique : nous voulons établir un inventaire du LST dédié à la rédaction des introductions d'articles permettant à nos enseignants d'intégrer cette dimension méthodologique dans leurs cours. Il ne s'agit pas, en fait, d'une liste exhaustive, mais plutôt d'un inventaire de quelques expressions repérées selon leur fréquence et pertinence dans notre corpus.

Pour atteindre ces objectifs, à la fois linguistique et didactique, nous avons choisi un corpus composé de 35 articles scientifiques publiés dans les revues *Synergies Algérie*, *Multilinguales* et *Al-Athar*. Les articles étudient des thématiques qui s'inscrivent dans les domaines de didactique, littérature et sciences du langage.

Nous traiterons notre corpus selon une approche onomasiologique qui consiste à choisir une phase de l'écriture scientifique (l'introduction dans notre cas) pour y associer les collocations appropriées. En effet, la méthode qui s'impose dans ce travail est une méthode analytique se limitant à une analyse lexicométrique.

Notre analyse s'effectue à l'aide d'AntConc, un concordancier gratuit développé par le professeur Laurence Anthony à l'Université Waseda au Japon. Le concordancier traite de l'identification automatique de la structure de textes qui peut être appliquée à la recherche en générale.

Nous avons organisé notre mémoire en trois chapitres. Dans le premier, intitulé « la phraséologie : mise au point terminologique », nous allons détailler la notion de *phraséologie*, ses caractéristiques et ses manifestations en mettant l'accent sur *les collocations* qui nous intéressent le plus dans cette étude.

Dans le deuxième chapitre, intitulé « L'écrit scientifique de recherche en question », nous donnerons un aperçu de l'écrit scientifique universitaire et ses typologies. Il se focalise sur l'article de recherche, sujet de cette étude, en tant que genre à part entière.

Dans le troisième chapitre, intitulé « Identification du lexique scientifique transdisciplinaire », nous présenterons une analyse détaillée de notre corpus ainsi qu'une récapitulation des résultats obtenus. Nous proposerons, enfin, un inventaire du LST dédié à la rédaction de l'introduction de l'article scientifique.

CHAPITRE I :
LA PHRASEOLOGIE : MISE AU POINT
TERMINOLOGIQUE

1. La phraséologie : de quelques unités constitutionnelles

Notre thématique de recherche s'inscrit dans le cadre de la phraséologie du français dans les introductions des articles scientifiques, pour cela, nous tenterons dans ce chapitre de conceptualiser notre objet d'étude à travers un cadre notionnel sur les unités qui composent le discours, en suivant une hiérarchie ascendante, de l'unité de base qui est le mot au discours en passant par la phrase et le texte.

1.1. Le mot : une notion hétérogène

Si le mot est considéré comme l'unité de base de la langue qui aboutit à la signification, il n'est plus aisé de trouver une définition unanime à ce concept. Meillet traite le mot selon trois dimensions ; selon lui, « *un mot résulte de l'association d'un sens donné à un ensemble de sons donnés susceptible d'un emploi grammatical donné* » MEILLET (1921) *cit.in* MAROUZEAU (1969), PICOCHÉ (1977). D'après cette citation, le mot pourrait être défini sémantiquement comme une unité de signification, comme une unité phonétique composée de plusieurs sons qui peut s'employer grammaticalement en donnant d'autres constructions.

DUBOIS (2002), quant à lui, définit le mot selon deux périodes de l'histoire de la linguistique. En linguistique traditionnelle, lexicographiquement,

le mot est un élément linguistique significatif composé d'un ou de plusieurs phonèmes; cette séquence est susceptible d'une transcription écrite (idéogrammatique, syllabaire ou alphabétique) comprise entre deux blancs; dans ses divers emplois syntaxiques, elle garde sa forme, soit totalement, soit partiellement (dans le cas d'une flexion). Sur le plan sémantique, le mot dénote un objet (substantif), une action ou un état (verbe), une qualité (adjectif), une relation (préposition), *etc.*

Cette définition aborde le mot selon plusieurs points de vue. Sur le plan phonologique, le mot se compose de plusieurs phonèmes formant une unité pourvue de sens. D'un point de vue graphique, le mot est une transcription écrite formée d'une suite de lettres et de voyelles séparées par des blancs. Sur le plan syntaxique, le mot est employé morphologiquement et syntaxiquement sous divers aspects, en gardant totalement sa forme ou partiellement avec les désinences grammaticales. En sémantique, le mot indique cette unité qui peut avoir plusieurs sens et fonctions : un substantif, un verbe (action ou état), adjectif (une qualité), *etc.*

En linguistique structurale de F. De Saussure, la notion du mot est souvent écartée en raison de son manque de rigueur, ce qui explique l'existence de plusieurs dénominations selon chaque linguiste (lexème, lexie, synapsie, *etc.*)

Avec l'essor qu'a connu la linguistique et l'apparition d'autres linguistiques s'intéressant à la parole et son usage, on cite entre autres la linguistique énonciative, la linguistique discursive, la linguistique textuelle, la pragmatique, *etc.*, le mot dans une chaîne parlée pourrait se doter de plusieurs significations selon la situation d'énonciation, le contexte, *etc.*

Les mots du français se classent en neuf catégories : article, pronom, adjectif, verbe, adverbe, préposition, conjonction et interjection. Ils se différencient sur le plan morphologique (variabilité, en genre et en nombre- invariabilité (adverbe, préposition...), sur le plan syntaxique (la composition des phrases, flexion, désinence). En ce qui concerne la sémantique, on s'intéresse au sens du mot (isolé), signification (contexte), *etc.*

1.2. La phrase : un concept équivoque

Dans toutes nos communications humaines, nous utilisons la phrase (énoncé) pour parler, pour écrire et pour penser. C'est ainsi que se construisent nos écrits, nos paroles et nos idées. Elle est « *l'élément fondamental du langage.* » (BRUNEAU et HEULLUY (1935))

Le sens du mot « phrase » a connu plusieurs variations dans le temps. Cela explique le fait que la phrase a fait l'objet de plusieurs travaux faisant de sa définition un sujet toujours discuté et controversé entre les différents courants linguistiques. Nous citons et discutons dans ce qui suit quelques définitions des plus pertinentes.

Selon une définition dictionnaire de DUBOIS et *al* (2002), la phrase est définie, dans la grammaire traditionnelle comme « *une unité de sens accompagnée, à l'oral, par une ligne prosodique entre deux pauses et limitée, à l'écrit, par les signes typographiques qui sont, en français, la majuscule et le point. La phrase peut contenir plusieurs propositions.* »

Cette définition a été critiquée par de nombreux linguistes en disant que nous ne pouvons pas parler d'une "unité de sens", car une seule phrase pourrait avoir plus d'une signification, ainsi que l'interprétation d'une phrase poétique ne peut se faire qu'à travers une connaissance de notre culture et de notre subjectivité ; c'est ce qu'on appelle le savoir interdisciplinaire.

Trouver une définition unanime à la phrase dans son état actuel n'est pas aisé. Elle se change en fonction de plusieurs critères qui peuvent être graphique, phonétique, syntaxique,

sémantique et énonciatif. BERRENDONNER (2002) fait appel à des niveaux d'analyse divers que nous citons respectivement :

a. Maximalité syntaxique

Toute phrase comprend une structure interne établie à travers des relations de dépendance entre ses différents éléments. Elle est « *une unité autonome privilégiant les rapports grammaticaux.* » MEILLET (1903). Cette conception de la phrase est fortement imposée dans la linguistique structurale américaine (Bloomfield, Fischer et Veron, Dubois, etc.). Dans la grammaire générative chomskyenne, la phrase est considérée comme l'unité maximale de l'étude linguistique, elle se compose d'un syntagme nominal et d'un syntagme verbal.

Cette vision autonome de la phrase a été remise en cause dans la mesure où elle n'entretient pas de relations hors de son contexte. C'est ce qui a été montré par des études menées sur l'oral notamment chez Benveniste, Béguelin et Morel.

b. Démarcation prosodique et typographique

À l'oral, chaque phrase est dotée d'une intonation finale décroissante ainsi qu'une pause. À l'écrit une phrase se démarque par sa ponctuation, commençant par une majuscule et se terminant par un point. Toutefois, VERGAS (1995) souligne qu'il est possible de trouver un schéma intonatif d'une suite de mots sans qu'il constitue une phrase en citant l'exemple suivant : la, le, les, un, une et des.

c. Complétude sémantique

Pour de nombreux linguistes, la phrase est vue comme une entité sémantique où le sens est prévalu sur la forme. Elle permet de véhiculer une pensée ou une idée : « *La phrase est le moyen de communiquer une pensée.* » BALLY (1965). SEGUIN (1993), de sa part, souligne la complétude sémantique de la phrase « *porteuse d'un sens complet* ».

d. Le critère prédicatif

La prédication est un mécanisme de base de la composition de la phrase. Depuis Aristote, la prédication est définie comme l'action d'affirmer ou de nier un rhème. En grammaire, la prédication a été reprise par les grammairiens de Port Royal (1660), en analysant la phrase en un sujet et un prédicat constituant le reste de cette phrase et rapporté par l'intermédiaire du verbe.

e. Le critère énonciatif

Le domaine de l'énonciation s'est considérablement développé suite aux réflexions de Benveniste et Jakobson à la fin des années 50. La linguistique énonciative remet en cause une linguistique saussurienne ne prenant en compte que l'architecture interne de la langue.

1.3.Le texte : un tissage

Si on remonte dans l'histoire de la tradition linguistique, on trouve que Bakhtine est le premier à essayer d'aborder l'approche du texte, en menant une étude consacrée au *problème du texte*. Selon Bakhtine, on ne peut pas parler de cet objet ni en tant que linguiste, ni en tant que philologue, ni en tant que littéraire en écrivant : « *dans les sphères limitrophes, aux frontières de toutes les disciplines mentionnées, à leur jointure, à leur croisement.* » ADAM (1990)

D'après cette citation, nous constatons la difficulté d'entreprendre l'objet texte suivant une vision uniquement linguiste, car le texte est un objet interdisciplinaire qui, selon ADAM (1990), oblige le linguiste d'aller au-delà de sa discipline. Cela explique que la plupart des linguistes se sont intéressés davantage à la phrase et ses ambiguïtés. Dans ce sens, Culioli (1973) mentionne la nécessité d'aller au-delà d'une « *conception simpliste d'une langue décrite comme un stock de phrases isolées, où, à chaque suite, correspondrait à une analyse syntagmatique indépendante, irréductible* ».

MAINGUENEAU Dominique (2014) définit le texte suivant trois axes majeurs que nous expliquerons ci-dessous :

- **Texte-structure** : envisagé comme objet de la linguistique textuelle, une discipline qui s'intéresse à étudier le texte dans sa régularité au-delà de la phrase. Dans ce cas, le texte est défini comme un enchevêtrement de relations de phrase à phrase.
- **Texte-produit** : le texte correspond à la trace de l'activité discursive (orale, écrite ou visuelle) suivant des dispositifs de communication ainsi que des genres discursifs (pancarte publicitaire, roman, etc.).
- **Texte-archive** : le texte est détaché de l'activité de discours, il est fixé et conservé sur un support matériel (livre, parchemin, base de données, etc.), ou par la mémoire.

Selon CARLOTTI (2011), le texte a été étudié selon deux grandes approches, à savoir, la "grammaire de texte" et la "linguistique textuelle". Elle voit que le texte se dote d'une organisation propre qui ne peut se définir comme un simple enchaînement de phrases, mais

qui se distingue par des relations phrastiques assurant une « *norme minimale de composition textuelle*. » CHAROLLES (1978). C'est ce qui a été mentionné par DIJK (1973) et SLAKTA (1975) *cit. in* CARLOTTI (2011), en disant que les phrases formant un texte n'ont pas une relation de juxtaposition, mais elles sont liées entre elles par des éléments linguistiques assurant la "cohésion" du texte. Cette notion de cohésion a ouvert la voie vers le développement de la grammaire de texte, la linguistique textuelle, la linguistique du discours et l'énonciation.

Dans cette optique, les travaux de BELLERT (1970) *cit. in* ADAM (1990) et DUCROT (1979) parlaient, des enchainements d'actes d'énonciation : « *Il n'y a texte que si l'énonciation de chaque phrase prend appui sur l'une au moins de ses phrases précédentes-de sorte que la compréhension de ce qui suit exige celle de ce qui précède.* » DUCROT (1979). Ces travaux nous mènent à aborder une autre notion souvent mêlée avec celle du texte.

1.4.Le discours : une concrétisation

Le discours de par sa polysémie, a été défini suivant plusieurs facettes. Il est l'un des concepts les plus traités depuis l'avènement de nouveaux courants linguistiques (l'énonciation, la linguistique textuelle, l'analyse du discours, la pragmatique, etc.). « *Cette notion de discours est tellement utilisée parce qu'elle est le symptôme d'une modification dans notre façon de concevoir le langage.* » MAINGUENEAU (2014). Nous citons essentiellement quelques définitions des plus pertinentes, ainsi que quelques distinctions entre discours/parole, discours/ phrase et discours/ langue.

Saussure, dans son cours de linguistique générale (CLG), envisage le discours comme l'acte de parole qui s'oppose à la langue. Cette distinction est l'une des antinomies à travers laquelle Saussure a fondé ses théories de linguistique moderne. En effet, la parole ou le discours se caractérise par une part assez importante d'hétérogénéité, d'individualité et de créativité ; il est l'usage de la langue. Cette dernière, comme le souligne CARLOTTI (2011), est le système conventionnel partagé par les membres d'une communauté linguistique alors que le discours est sa mise en œuvre restreinte.

Emile Benveniste, l'un des premiers qui ont abordé la linguistique selon un appareil énonciatif (l'appareil formel de l'énonciation) faisant intervenir l'implication du contexte dans tout acte de parole : « *Il faut entendre le discours dans sa plus large extension : toute*

énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière. » BENVENISTE (1966).

Cette définition s'oppose à la linguistique structurale qui s'intéresse uniquement à établir un inventaire systématique de langue (énumération des unités distinctives, morphèmes, etc.).

Dans cette optique, MAINGUENEAU (2014) définit le discours dans les points suivants :

- Le discours est une organisation au-delà de la phrase : tout discours est régi par des règles d'organisation appliquées au sein d'un groupe social déterminé, et des règles portant sur le plan texte ;
- Le discours est orienté, une forme d'action et d'interaction : tout discours a une visée et peut évoluer dans le temps de façon linéaire soit en déviant soit en prenant un autre itinéraire, retourner, changer de direction, etc. Cette linéarité se meut selon des conditions différentes (énoncé monologal, dialogal, interaction, etc.), cette orientation du discours dépend également des réactions d'autrui. Le fait de parler implique une action sur le destinataire, « *Quand dire c'est faire* » AUSTIN (1962). Cela engage également une modification sur le destinataire (séduire votre clientèle pour acheter tel ou tel produit à travers des pancarte, tracts). Ce qui conduit à une interactivité entre au moins deux partenaires.

Le discours ne peut être appréhendé que dans un inter-discours, c'est-à-dire il se nourrit d'autres discours pour trouver sa légitimité.

1.5.Le genre : un regroupement

La notion du genre ou des genres a été étudiée selon divers points de vue depuis Aristote, la rhétorique classique, jusqu'à la linguistique actuelle. Nous retenons la définition établie par BEAUDOUIN (2014) *Cit. in* MOUDIR (2020):

Des ressources de catégorisation des productions culturelles et discursives, de leurs auteurs et de leurs publics. Ils sont utilisés par les récepteurs pour qualifier leurs goûts et leurs pratiques par les créateurs (et les critiques) pour qualifier leurs productions. Les distributeurs organisent leurs ventes selon les genres (théâtre, romans, poésie pour les livres ; classiques ; rock ; musique ; drame ; comédie ; fantastique, horreur... pour le cinéma.

D'après cette définition, nous constatons que les genres sont en fonction des conditions de leur emploi. L'étude menée par Beaudouin classe les genres suivant les fonctions sociales à travers la description et l'analyse des formes des discours et ses spécificités.

Selon les trois définitions citées *supra*, RASTIER (2001) a établi le rapport entre genres, textes et discours de la façon suivante : « *Chaque type de discours recouvre un ensemble de genres, que chaque texte relève d'un genre, et que le genre est ce qui rattache un texte à un discours.* »

2. La phraséologie : jalon historique

Les premières traces qui dessinaient l'apparition des syntagmes et des constructions figés se trouvent dans les ouvrages et recueils de proverbes et maximes. Ces traditions qui marquent la sagesse populaire se sont développées au XIX^e siècle avec l'apparition de la lexicographie. Selon GONZALEZ R. I. (2015) la phraséologie a parcouru un long chemin avant d'être reconnue comme théorie linguistique.

Pour la langue allemande, Herman Paul, en 1880, mentionne qu'il existe des constructions stables d'éléments sous forme d'un bloc, utilisées avec redondance, et dont la signification diffère si chaque constituant est pris séparément. En 1891, l'Anglais Henry Sweet indique la présence d'*idioms*, une sorte de constructions spéciales formellement régulières et sémantiquement irrégulières.

En France, c'est Michel Bréal qui a mis au point, en 1897, l'emploi fréquent de groupes de mots figés, préconstruits et sémantiquement opaque appelés « formules », « locutions » ou « groupes articulés ».

A toutes ces premières allusions sur l'existence des syntagmes figés et préconstruits, s'ajoutent les travaux de Charles Bally dans ses trois ouvrages, *Précis de stylistique*, *Traité de stylistique* et *Linguistique générale et linguistique française*, qui ont permis davantage de forger une théorie de la phraséologie.

Si, dans un groupe de mots, chaque unité graphique perd une partie de sa signification individuelle ou n'en conserve aucune, si la combinaison de ces éléments se présente seule avec un sens bien net, on peut dire qu'il s'agit d'une locution composée. (...) c'est l'ensemble de ces faits que nous comprenons sous le terme général de phraséologie. BALLY (1951)

Ainsi, Bally distingue, à travers cet ensemble des faits des types de regroupement de mots, à savoir : combinaisons libres, séries phraséologiques et unités phraséologiques.

3. Le statut de la phraséologie

Selon les dictionnaires *Le trésor de la langue française*, *Le dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* et *Le grand dictionnaire encyclopédique Larousse*, trois acceptions de la phraséologie sont à signaler respectivement :

- a) Ensemble de tournures propres à une langue, un milieu, une époque, un individu ou une discipline ;
- b) Ensemble d'expressions prétentieuses et vides de sens, synonyme de verbiage ;
- c) Ensemble de phrases toutes faites, locutions figurées, métaphores et comparaisons figées, idiomatismes et proverbes présents dans l'usage d'une langue, et employés soit par un individu (à l'écrit), soit par un groupe donné (à l'oral).

D'après ces trois définitions, nous constatons que la phraséologie ne fait pas l'unanimité des linguistes du point de vue statut. Certains la considèrent comme une discipline autonome avec un objet d'étude et une méthodologie liée à la linguistique générale. D'autres la considèrent comme un objet d'étude de la linguistique appliquée. Elle peut être également un domaine, un jargon ou une terminologie faisant partie d'une langue.

3.1. La phraséologie comme discipline autonome

D'après I. G. REY (2015), en Europe de l'Est, les spécialistes soviétiques (V.V. Vinogradov, A. V. Kunin), ont plaidé pour la phraséologie comme discipline à part entière, en soutenant leur position sur le caractère lexico-syntaxique des unités phraséologiques qui les scindent de la lexicologie d'un côté, et de la grammaire d'un autre côté. Ce qui lui accorde un objet d'étude autonome. Depuis, les recherches russes se sont multipliées pour démontrer que la phraséologie est un domaine doté non seulement de toutes les caractéristiques inhérentes à un système (synonymie, antonymie, polysémie et variations syntagmatiques), mais également de tous les niveaux d'analyse (phonétique, morphologie, lexique et syntaxe). Par la suite, d'autres linguistes dans d'autres langues ont aussi orienté leurs recherches vers l'autonomie de la discipline de la phraséologie (Allemandes, anglaises).

3.2. La phraséologie comme discipline dépendante

D'autres positionnements s'accordent sur la dépendance de la phraséologie à d'autres domaines. Dans le premier rang BALLY (1951) qui inscrit la phraséologie dans une

approche stylistique de la langue. Il la considère comme une continuité « du système linguistique normé de la langue ». Dans la même position, R. GLASER, cité par REY (2015) impose un niveau phraséo-stylistique au sein de la stylistique. Certains spécialistes considèrent que la phraséologie fait partie de la lexicologie dans la mesure où elle traite du vocabulaire.

En effet, en se référant aux principes de l'école de Prague de centre et de périphérie, et des notions de la grammaire générative de Chomsky (grammaire nucléaire et périphérie), REY (2015) concilie entre les deux positions divergentes en confirmant que:

Ces critères contribuent à situer le champ phraséologique dans les limites de langue, et à placer la langue réglée au milieu du système linguistique. Le centre représente la normalité, la régularité, tandis que la périphérie est le domaine de l'irrégularité, de l'anormalité.

4. Quelques caractéristiques des unités phraséologiques

La reconnaissance des unités phraséologiques se fait en se référant à l'étude d'une langue étrangère. En effet, on a du mal à traduire convenablement quelques constructions figées. Ces unités sont reconnaissables soit à travers des recherches dictionnairiques, soit à travers des propriétés d'ordre lexicales, morphologiques, syntaxique ou sémantique. Dans ce qui suit, nous expliquons quelques propriétés des unités phraséologiques développées par REY (2015)

4.1. Polylexicalité

Les unités phraséologiques sont des constructions syntaxiques qui se composent de plusieurs lexèmes. Elles sont fixées à deux mots, phrases composées et parfois texte. Toutefois, dans certains cas un seul mot peut constituer une unité phraséologique, notamment dans une scène d'énonciation (Soit!, Adieu!).

4.2. Compositionnalité

MARTIN R. (2002) souligne que toute langue comprend une part importante de non-compositionnalité, (partir en vacances) est compréhensible à qui sait ce que veut dire (*partir*) et ce que signifie (*être en vacances*) (*partir en vacances*) est compositionnel ; le sens de l'ensemble résulte du sens de ses parties. Ce n'est plus le cas dans (*repandre du poil de la bête*), on connaît le sens de tous les mots (repandre, poil, bête), mais il est impossible de tirer le sens (se ressaisir). Ainsi, cette locution est non compositionnelle. Dans ce dernier

cas, le seul contenu du vocable ne suffit pas pour comprendre le sens global, il y a d'autres paramètres d'ordre historiques et de croyances.

4.3.Figement ou locutionnalité

Selon Dubois (2002 : 202), « *le figement est le processus par lequel un groupe de mots dont les éléments sont libres devient une expression dont les éléments sont indissociables. Le figement se caractérise par la perte du sens propre des éléments constituant le groupe des mots, etc.* »

4.4.Idiomaticité

Selon REY (2015), l'idiomaticité se manifeste lorsque le sens global d'une unité phraséologique ne correspond pas au sens de la somme des mots constituants. Elle est appelée aussi "sens non compositionnel" ou "non déductif". Cette non-compositionnalité d'une unité phraséologique, qui aboutit à un sens second caché nous amène à parler de l'opacité sémantique.

5. Les manifestations phraséologiques

Le phénomène phraséologique peut se manifester sous plusieurs formes. MURYN T. et *al* (2013) citent les principaux figements phraséologiques comme suit :

5.1.Les séquences figées

Ce sont des mots figés et associés sur l'axe syntagmatique faisant partie du lexique d'une langue et concrétisés dans l'acte de communication. Selon M. SILKOWSKA (2003), dans la tradition linguistique, les séquences figées rassemblent toutes les constructions dont les composantes manifestent des difficultés de « substitution plus détaillées que d'habitude », elle peut comprendre : des structures composées nominales (machine à vapeur), verbales (avoir faim), adjectivales (bleu marine) ; des structures appelées figurées (être tout yeux tout oreilles) ; des dictons ; des locutions grammaticales (à cause de), *etc.*

5.2.Les parémies

Ce sont des séquences figées phrastiques à valeur sentencieuses mémorisées en tant que telles pour rendre compte d'un ensemble de contenus sémantiques renvoyant à des situations typiques qui leur servent de lieux d'ancrage. Ce sont des constructions phrastiques figées, exprimées en peu de mots, relevant de la sagesse populaire, à valeur sentencieuses. Elles se manifestent et se déterminent par un contexte et un thème typique.

5.3. Les collocations

Il s'agit de regroupements lexicaux récurrents sélectionnés par des locuteurs intégrant lexicale et grammaticale. Leur figement devient de plus en plus important du fait de leur fréquence d'emploi. Ce qui leur donne une naturalité dans le discours.

Les collocations sont définies, selon DUBOIS et *al* (2002), comme des associations de morphèmes lexicaux avec d'autres dans une phrase ou dans un énoncé, et entretenant entre eux des relations grammaticales.

Le concept de collocation est apparu en 1909, Ch. Bally le qualifiait de groupements usuels formés d'éléments conservant leur autonomie « *tout en laissant voir une affinité évidente qui les rapproche.* » BALLY (1951). Cette affinité sémantique est due à un rapprochement aussi bien interne qu'externe. Cela signifie que les morphèmes lexicaux dans les collocations sont soudés et coapparus soit suite à une affinité lexicale et sémantique interne, soit suite à un usage "abusif" externe.

HALIDAY et HASSAN (1976) soulignent que ces expressions sont d'une importance capitale dans la mesure où elles assurent la cohésion textuelle.

Depuis quelques années, avec l'essor de la linguistique textuelle et la linguistique du discours, une grande importance est donnée aux objets phraséologiques par les linguistes, didacticiens et les enseignants des langues étrangères. L'enseignement-apprentissage des collocations à l'université contribuent à la fois, à l'appropriation du vocabulaire (général et spécialisé) et à la compréhension des modes d'agencement et de construction de ces expressions figées.

Pour subsumer le concept de collocation, de nombreuses recherches sur la langue française ont conduit à la formation d'une "phraséologie collocationnelle" française. Cette dernière s'intéresse à analyser les collocations selon plusieurs points de vue, lexical, sémantique, grammatical, etc.

REY (2015) mentionne entre autres, les travaux de F. J. Hausmann (1979, 1989, 1997, 1998) et I. Mel'cuk (1982, 1984 et 1988), lesquels ont élaboré des typologies sur le lexique en prenant des exemples tels que : *opérer un choix, une déception amère, ravalier sa colère, un prix négligeable, éperdument amoureux*, etc. Les deux spécialistes s'accordent sur le caractère binaire des collocations : deux lexèmes, l'un est la **base**, l'autre est le **collocatif** selon Hausmann, Tandis que Mel'cuk distingue le **mot-clé** et le **collocatif** et ajoute que la

valeur de ces combinaisons est sa fonction lexicale. D'après les deux spécialistes, la base reste sémantiquement inchangée, alors que le collocatif a un sens spécifique. La collocation se combine à travers une relation partiellement compositionnelle.

Selon REY (2015), Hausmann adopte deux typologies de classification des collocations, l'une revêt un aspect grammatical, et l'autre s'établit sur des restrictions sémantiques liant le collocatif à sa base.

Selon la typologie grammaticale, les collocations s'organisent selon les sept structures possibles suivantes (la base est mentionnée en gras, le collocatif est en italique) :

Nom + *adjectif* = **valeur ajoutée**

Nom sujet + *verbe* = **l'albatros piaule**

Verbe + **nom objet** = **prendre une décision**

Nom + *préposition* + **nom** = **passage à vide**

Verbe + *préposition* + **nom** = **éclater de rire**

Verbe + *adverbe* = **choisir méticuleusement**

Adverbe + **adjectif** = **ignoblement tué**

Mel'cuk ajoute à cette liste deux autres structure :

Préposition + **nom** = **de joie**

Adjectif + *préposition* + **nom** = **mort de faim.**

Du point de vue sémantique, les collocations prennent d'autres types qui sont en fonction du choix opéré par le mot-base dans le collocatif. Hausmann distingue :

- a) **Collocation restreinte** : dans l'exemple de (l'albatros piaule), le collocatif (piauler), qui est le cri de la base "albatros", ne peut se réaliser que chez cet oiseau.
- b) **Collocation abstraite** : dans l'exemple (prendre **une décision**), le collocatif *prendre* est fait généralement pour un objet, or la base (**une décision**) est abstraite.
- c) **Collocation figurée** : peut prendre un sens métaphorique, elle est partiellement compositionnelle, exemple : (**briser des chaussures neuves**).

TUTIN et GROSMANN (2002) ramifie davantage la typologie précitée en donnant la classification suivante :

- a) **Collocations opaques:** le sens du collocatif est diamétralement différent du sens de la base qui est habituel. La relation interprétative liant la base et le collocatif est opaque et imprédictible du point de vue sémantique et syntaxique, exemple: **Peur bleu.**
- b) **Collocations transparentes:** le sens habituel de la base ne change pas et celui du collocatif est sémantiquement prédictible, mais la structure syntaxique est difficile à expliquer: *Prendre la fuite.*
- c) **Collocations régulières:** elles sont caractérisées par une régularité de sens habituel entre base et collocatif. Le sens global de la collocation est facilement prédictible sur le plan sémantique et syntaxique.

5.4. Les motifs et séquences répétées

Dans plusieurs discours, on constate le recours aux segments répétés SALEM (1987), notamment dans le discours administratif, journalistique, militant, etc. Ces segments sont aussi appelés « motifs » selon les travaux de LONGREE et MILLET (2013).

Pour Diwersy et Legallois, les motifs sont « *des marqueurs discursifs : on pense par exemple au stock de formules relativement standardisées qui permettent d'introduire ou conclure les différentes étapes d'un exposé scientifique, aux formules caractéristiques de la littérature orale qui en assurent la mémorisation.* »

En effet, selon MOUDIR (2019), les motifs se caractérisent par les éléments suivants :

- ils sont reconnus grâce à leurs propriétés de récurrence dont la fréquence d'occurrence est interprétable en fonction de la nature et la typologie du corpus à étudier ;
- ils sont des séquences d'une longueur variable ;
- un motif peut regrouper des éléments hétérogènes ;
- par leur régularité, ils ont une fonction.

CHAPITRE II :
L'ECRIT SCIENTIFIQUE DE RECHERCHE
EN QUESTION

1. De la communication dans le discours scientifique

« Nous construisons le monde, alors que nous pensons le percevoir. Ce que nous appelons réalité est une interprétation construite par et à travers la communication » Watzlawick P. (1979)

La communication est la cheville ouvrière de toute relation sociale, elle constitue l'ensemble des interactions entre les individus. L'être humain ne peut pas ne pas avoir de comportements, du fait, il ne peut pas ne pas communiquer. Paul Watzlawick (1979) est de cet avis, il propose un modèle pragmatique de communication qui se résume en cinq axiomes que nous citons *infra* :

- on ne peut pas ne pas communiquer ;
- toute communication présente deux aspects : le contenu et la relation, tels que le second englobe le premier et est par suite une méta-communication ;
- la nature d'une relation dépend de la ponctuation des séquences de communication entre les partenaires ;
- la communication humaine utilise simultanément deux modes de communication : digital et analogique ;
- la communication est soit symétrique, soit complémentaire.

Dans la recherche scientifique, le discours scientifique est étroitement lié à la communication scientifique, voire ils sont complémentaires. DAY (1989) affirme que « *sans publication la science est morte* »¹. Au sein de la communauté scientifique, l'information se transmet par l'arbitraire de publications scientifiques, de ce fait, ces publications occupent aujourd'hui le devant de la scène de la recherche scientifique. Elles se transforment, dans certains cas, en objectif de la quête scientifique, puisque leurs auteurs sont évalués sur leurs produits écrits : mémoire, article, thèse, etc.

La science évolue et progresse grâce aux travaux des chercheurs et la communication est leur trait professionnel commun :

La science n'existe pas sans communication. Cette caractéristique la distingue de toutes les activités conduites dans la société. Bien plus, la science est, fondamentalement, communication. Une avancée théorique ou un résultat expérimental n'acquiescent valeur de science que par la

¹ Traduit de l'anglais « without publication, science is dead .»

communication à d'autres scientifiques, et par là même la confrontation à la critique. BARRERE Martine (1996)

En ce qui est de l'objectif de faire de la science, le chercheur tend à participer au progrès scientifique, et ce but ne se réalise qu'en collaborant avec ses pairs (d'autres scientifiques), la communication entre eux se voit, dans ce stade, primordiale. Le chercheur ne doit jamais se contenter de la réalisation de son étude, mais il doit la communiquer aux autres par le biais de revues spécialisées, à titre d'exemple.

La communication scientifique peut être placée en amont comme en aval de la recherche scientifique. En amont, le scientifique en a besoin pour entamer sa recherche, en aval, car la communication se veut comme un résultat de la recherche.

A ces propos, Rochas COLETTE KLEEMANN (2005) souligne que :

En fait, la pierre angulaire de la philosophie des sciences est basée sur l'assomption fondamentale qu'une recherche originale doit être publiée ; c'est à cette condition que de nouvelles connaissances peuvent être authentifiées et s'ajouter à la base de données qui constitue la connaissance scientifique. C'est pourquoi le chercheur ne doit pas seulement "faire de la science" mais aussi "écrire sa science.

Il s'avère clair que la publication scientifique du chercheur construit un pont entre lui et la communauté scientifique à laquelle il appartient, autrement dit, publier c'est exister scientifiquement.

2. Différentes représentations de la communication scientifique

Communiquer et présenter les résultats obtenus après avoir fait de la recherche constitue l'acte ultime du processus. Le chercheur fait appel aux différentes voies pour la communication et la diffusion de ses aboutissements. Ces canaux sont regroupés par BENICHOUX (1985) cité dans Mohamed BEN ROMDHANE, sous deux catégories :

La véritable communication scientifique de fin de recherche se présente sous plusieurs formes : La communication orale dans un congrès, un séminaire ou une réunion interne, l'article scientifique ou la revue générale et en fin le mémoire, la thèse, le livre, etc.

En s'appuyant sur la citation *supra* citée, nous pouvons retenir deux formes de communication, à savoir la communication scientifique orale et la communication scientifique écrite. A ses premiers pas, le chercheur fait recours à la communication orale, il participe à des congrès, des rencontres scientifiques, des discussions, il effectue ainsi des

appels téléphoniques avec ses pairs pour lancer un nouveau projet de recherche. Une telle relation entre collaborateurs, et surtout pendant cette étape, est appelée le *collège invisible*, BEYAT (2017). Il s'agit d'une relation entretenue entre spécialistes qualifiés, auxquels les jeunes chercheurs font référence pour apprécier et évaluer un travail. Une deuxième étape est consacrée à la diffusion des premiers résultats obtenus lors des séminaires, des colloques, etc. La dernière étape les conduit, enfin vers la communication scientifique écrite, ils publient les résultats de la recherche entreprise et l'aboutissement final de ce dernier, sous forme d'un article de recherche ou d'un ouvrage collectif. Cette publication doit être validée et reconnue par la communauté scientifique et le comité de lecture de la revue choisie en fonction de la spécialité et de la thématique proposée.

2.1. La communication scientifique orale

Par voie de communication scientifique orale, le chercheur tend à répondre à une question préalablement posée, une question précise autour de laquelle gravite la recherche. Cette communication se fait d'ordinaire entre les chercheurs ayant des centres d'intérêts communs. Elle se distingue de la communication scientifique écrite par la présence d'un auditeur et un auditoire captif composé de spécialistes. Les résultats communiqués apparaissent originaux, puis ils seront publiés sous forme écrite : article, ouvrage collectif, thèse, etc.

Cependant, plusieurs sont les empêchements qui interviennent, rendant la tâche de l'auditeur difficile. Parmi lesquels nous citons : la délimitation du temps, la conviction non garantie de l'auditoire (car le chercheur communique pour convaincre et faire passer les résultats qu'il a obtenus), les incidents de parcours (coupure de courant, dysfonctionnement du matériel, etc.)

La communication scientifique orale revêt plusieurs formes dont nous citons :

2.1.1. Le symposium

Symposium est un mot d'origine grecque, d'après BEYAT (2017) le symposium renvoie aux différentes discussions que les philosophes grecs organisaient. Il est un regroupement de spécialistes pour présenter des communications scientifiques orales sur un thème bien déterminé.

Selon la Société Québécoise pour la Recherche en Psychologie (SQRP), un symposium doit inclure au moins quatre (4) spécialistes présentateurs sur un thème précis, de même

qu'un modérateur/ organisateur. La durée totale attribuée est d'environ quatre-vingt-dix (90) minutes et doit inclure des participants d'au moins de deux universités différentes.

2.1.2. Le colloque

Le *colloque* englobe le symposium, il est alors un terme générique. Il renvoie à une présentation d'un sujet par un ou des spécialistes, il est académique (présentation se déroule dans un amphi, accompagnée souvent d'ateliers).

Le colloque est une rencontre entre participants de différentes origines ayant pour but la diffusion et la communication des résultats de leurs travaux ainsi que l'échange des connaissances et des expériences.

2.1.3. La conférence

Une conférence est une rencontre entre spécialistes afin d'aborder des questions étroitement liées à leurs travaux communs. Autrement dit, c'est une discussion à travers laquelle les participants tendent à confronter leurs idées avec celles des autres.

A ces propos, B. LINE (1992) cité dans Mohamed BENROMDHANE, ajoute que :

Les conférences peuvent, avec le congrès, le séminaire ; le symposium et le colloque, donner une opportunité à la réalisation d'une nouvelle recherche ou à la discussion d'une recherche récente, mais les travaux tant qu'ils ne sont pas publiés ne peuvent pas acquérir le statut de référence.

Cette liste n'est pas exhaustive, d'autres communications peuvent être regroupées dans la sphère des communications scientifiques orales. Nous en citons, à titre d'exemple, les réunions entre spécialistes affiliés au même laboratoire.

Malgré leur forme orale, ces communications peuvent être publiées sous forme de livres regroupant les rapports de conférences.

2.2. La communication scientifique écrite

« Une recherche scientifique ne peut être achevée tant que ses résultats ne sont pas publiés. » TIMBAL-DUCLAUX (1989)

En dépit de l'originalité attribuée aux résultats fournis par le biais de la communication scientifique orale, la communication scientifique écrite demeure une source d'évaluation et de validation de ces résultats, tant que la publication passe par une communauté de chercheurs pour l'expertiser, l'évaluer, la valider et favoriser enfin sa publication et sa diffusion.

La publication scientifique peut se présenter sous différentes formes : mémoire, thèse, article, etc. (nous les expliquerons ultérieurement). Ces derniers peuvent être classés sous trois catégories, en se référant dans ce classement à la scène énonciative que BEYAT (2017) les cite ainsi : *les écrits scientifiques primaires*, qui renvoient à « ceux qui sont rédigés par des chercheurs pour leurs pairs, dans le but de générer de la connaissance, et en vue d'être publiés dans une revue scientifique disciplinaire à un comité de lecture. » Alberto CAMBROSIO, cité par Nathalie PIGNARD. Ensuite, *l'article scientifique de vulgarisation*, qui vise un partage de la science avec un public large, regroupant des spécialistes et non spécialistes. Le dernier genre est celui *des écrits didactiques*, ce sont les écrits destinés aux étudiants.

2.3. La vulgarisation scientifique

Outre la communication scientifique orale et écrite, le discours de vulgarisation scientifique s'impose comme une troisième catégorie revêtant une dimension culturelle de la communication scientifique. Ce type de discours a pour objectif d'élargir le champ de diffusion de l'information scientifique en brisant les barrières entre des spécialistes et un public non spécialisé. Jacqueline AUTHIER (1982) le définit comme « une activité de diffusion, vers l'extérieur, déjà produite et circulant à l'intérieur d'une communauté plus restreinte. »

Un vieux débat sans cesse repris entre les scientifiques, certains d'entre eux résistent face à cette intégration du discours de vulgarisation avec les autres types de discours scientifique, voire il l'exclure des domaines scientifiques. D'autres, au contraire, ils le considèrent comme une nécessité pour rapprocher les spécialistes des non spécialistes.

Selon Réjane GELINAS, les énonciateurs de vulgarisation scientifique sont face à trois (3) niveaux de langage qu'elle les a présentés ainsi :

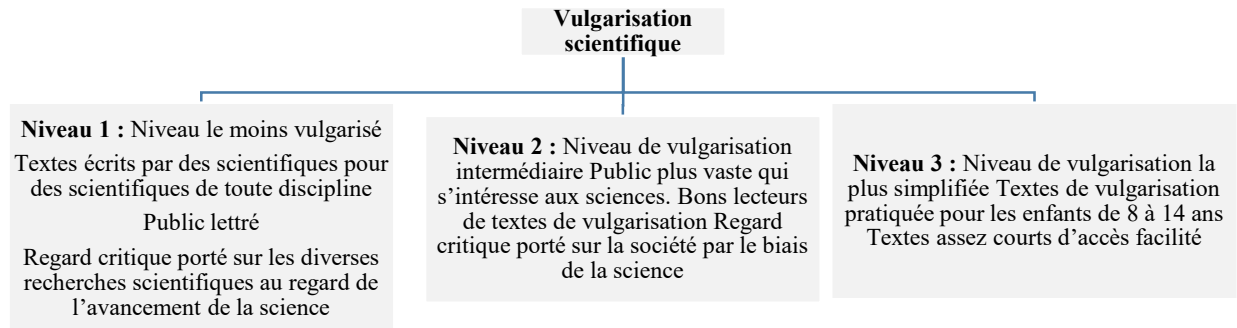


Fig.1 : Les trois niveaux du langage dans une vulgarisation scientifique

3. La didactique de l'écrit universitaire

Réussissant le palier secondaire et arrivé à l'université, l'étudiant se trouve confronté à de nouveaux défis. La rédaction d'un écrit universitaire constitue la phase la plus ardue chez l'étudiant d'autant plus que son apprentissage à l'écrit dans le secondaire s'est limité à des aspects rudimentaires (modèles, recettes toutes faites, etc.).

Dans ce sens, Michèle ECKENSCHWILLER (1995) souligne que :

Si les ateliers d'écriture et les formations à l'expression écrite ont été largement développés, ces actions se limitent la plupart du temps à des apports stéréotypés concernant surtout les écrits professionnels et non universitaires. Ces formules d'apprentissage centrées sur les normes d'écriture conservant un aspect très scolaire et fournissant des modèles voire des recettes. La question fondamentale du rapport à l'écrit n'est pas véritablement abordée.

Dans le contexte universitaire algérien, le français est la langue de l'enseignement de toutes les filières scientifiques et techniques. Néanmoins, l'étudiant n'était pas convenablement préparé aux paliers précédents aux processus de la production écrite sous l'angle des modalités de fonctionnement face à l'écrit, ainsi que les stratégies rédactionnelles les plus appropriées.

En dépit d'une panoplie de formations et de stages qu'offre l'université pour remédier aux difficultés rencontrées par les étudiants lors de leur apprentissage, citons à titre d'exemple

l'enseignement du FOU, il s'avère que le volume horaire consacré au français est insuffisant et disproportionnel par rapport à l'usage de cette langue qui s'impose aux étudiants.

Eu égard à ces contraintes, les enseignants doivent placer la focale sur le développement des compétences scripturales des étudiants à travers les différentes pratiques littéraciées universitaires et dans un volume horaire satisfaisant leur apprentissage du français.

4. La littéracie universitaire

L'objectif principal de tout processus d'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère est de permettre aux apprenants de développer, d'acquérir et de maîtriser des compétences de l'écrit (compétence scripturale) et de l'oral (compétence lecturale). Dans toutes les méthodologies de l'enseignement, les chercheurs et didacticiens se sont intéressés aux stratégies ainsi qu'aux techniques visant l'amélioration de ces deux compétences, certes à des degrés différents. Cependant, dans un contexte universitaire, l'écrit scientifique revêt actuellement d'autres dimensions, à savoir celle de l'analyse de l'écriture scientifique du point de vue linguistique, didactique et pédagogique. Cela nous amène à aborder le champ des littéracies universitaires. Dans ce qui suit, nous abordons la notion de « littéracie » dans toute sa complexité et son empan définitionnel.

Étymologiquement le concept littéracie est emprunté de l'anglais *literacy* qui est apparu, d'après FRAENKEL et MBODJ (2010), en 1883 dans un contexte de lutte contre l'analphabétisme. Dans la terminologie française, le concept littéracie commence à se propager dans les travaux de recherche scientifique en 2003, suite aux travaux de Jack Goody.

Selon GLORIEUX (2015), en français, ce vocable a pris plusieurs orthographes, à savoir *littéracie*, *littéracie* ou *littératie*. Donc il ne s'agit pas d'une traduction mais d'une adaptation. Selon la même auteure, l'orthographe de littératie avec deux –tt- et –tie- semble la plus appropriée du fait que celle-ci correspond davantage aux règles orthographiques françaises : *littéra* dans l'étymologie latine renvoie à (*littera*, *ae*: la lettre). Pour le choix de la graphie finale "tie", elle s'est référée au vocable mathématique "numératie" pour légitimer son choix.

Comme définition, nous souhaitons nous référer à la définition de Jean pierre JAFFRE :

La littéracie désigne l'ensemble des activités humaines qui impliquent l'usage de l'écriture, en réception et en production. Elle met un ensemble de compétences de base, linguistique et graphique, au service de pratiques, qu'elles soient techniques, cognitives, sociales ou culturelles. Son contexte fonctionnel peut varier d'un pays à l'autre, d'une culture à l'autre et aussi dans le temps. JAFFRE (2004)

Nous voyons que la définition de Jaffré est très intéressante car elle a pris en compte aussi bien les dimensions matérielles qu'intellectuelles liées à l'usage de l'écrit, c'est-à-dire elle met en avant lors de sa réalisation tout ce qui est technique (compétences de base de lire et d'écrire) avec tout ce qui est pratique selon des contextes variés culturellement, intellectuellement ou socialement. Par voie de conséquence, la variation de contextes génère la variation de littéracies.

4.1.L'écrit scientifique en pratique

Rédiger un écrit universitaire n'est pas une tâche aisée, l'étudiant, pour mener à bien sa production écrite et sanctionner ses études supérieures, doit respecter un certain nombre de critères et exigences régissant sa rédaction aussi bien sur le plan forme que sur le plan fond ou encore le volume. Les connaissances assimilées lors de son parcours universitaire ne suffisent pas pour assurer une production écrite de bon aloi.

Tout écrit universitaire (mémoire, thèse, article, rapport de stage, etc.) est régi par des règles de fond et de forme. La question de forme est d'une importance capitale du fait que nous vivons dans un monde dominé par la technique et l'informatique. Le fond ne peut être appréhendé sans qu'il y ait forme à nos écrits scientifiques, c'est ce que Michelle Pagé mentionne en disant que « *le dedans ne se donne que par le dehors* » ECKENSCHWILLER (1995). Avec les progrès réalisés de la technologie dans le domaine informatique et sérigraphique (logiciels de traitement des textes, photocopieuses, imprimerie, etc.), qui sont de plus en plus performants, la présentation d'un écrit universitaire devient de plus en plus aisée.

4.2. Les fonctions de l'écrit universitaire

« *Ecrire, c'est également faire preuve de compétences scripturales, savoir s'exprimer de façon claire et rigoureuse, mettre en mots des faits, des observations, des idées, communiquer et légitimer une pensée.* »
M. ECKENCHWILLER, (1995 : 13)

L'acte d'écrire rassemble un ensemble de compétences scripturales et savantes visant à exprimer des idées de façon aussi bien claire que scrupuleuse, tout en respectant un certain nombre de critères rédactionnels et d'organisation (orthographe, syntaxe cohésion, cohérence, etc.). Cet écrit engage le scripteur à exprimer ses idées suivant une logique des choses, et en adoptant des techniques scripturales révélatrices d'une grande part de scientificité.

Tout écrit universitaire vise un public bien déterminé et cible des objectifs. Cela nous invite à élucider les fonctions de l'écrit universitaire. Henri DESROCHE résume les fonctions de l'écrit universitaire en sept points :

- a. **Communiquer** : la première fonction de l'écrit universitaire est de communiquer, correspondre des savoirs, des idées à autrui. La communication écrite est exigeante de par sa syntaxe et son lexique. Elle recommande que l'étudiant déploie, contrairement à l'oral, un grand effort.
- b. **Mémoriser** : la mémorisation est une condition *sine qua non* à toute progression de savoir. L'écrit est une activité de mémorisation à travers laquelle l'étudiant fixe ses idées, prend des notes, laisse une trace à ses réflexions. L'écriture permet de retenir les informations, se rappeler, relire, etc.
- c. **Transmettre** : l'étudiant ne part jamais du néant, ses savoirs sont acquis à travers son enseignant ainsi qu'à travers l'investissement transmis par les chercheurs et écrivains (livres, revues, journaux, etc.). L'écrit universitaire se construit à travers une chaîne de transmission, où l'étudiant par cette fonction conservatrice contribue à l'avancée de toute discipline.
- d. **Conscientiser** : l'écrit permet à l'étudiant d'aller plus loin dans ses découvertes et ses recherches, elle le rend conscient, en n'acceptant pas l'information telle qu'elle est, mais il essaye de la décortiquer, articuler, reformuler, modifier par le biais de ses réflexions et de ses actions sur soi et sur son environnement.

- e. **Prévoir** : l'écrit est également un moyen de développement de l'esprit critique à travers la fonction de relativisation. En effet le scripteur se donne la possibilité de prévoir et d'agir sur son environnement.
- f. **Démontrer** : l'acte d'écrire est avant tout un processus de réflexion qui se construit dans une logique d'enchaînement des idées, d'esprit analytique. L'écrit est une activité argumentative qui met en jeu différentes stratégies de démonstration, en traçant des objectifs qu'on va atteindre, ainsi donnant un éclairage au destinataire.

4.3. Vers une typologie des écrits scientifiques

Avant de catégoriser les écrits scientifiques, de nombreux chercheurs ont mis l'accent sur la différence entre "écrit académique" et "écrit de recherche". DELCAMBRE et REUTER (2015) voient que les écrits académiques sont des écrits produits par les étudiants tout au long de leur cursus universitaire afin de valider leurs études. Ils contribuent également à la formation de leur esprit intellectuel. Ces écrits se manifestent dans la production de l'écrit. D'autre part, « l'écrit de recherche », selon les mêmes chercheurs se manifeste dès l'accès à l'université, il a comme finalité la production des connaissances scientifiques.

Ces deux catégories qui se manifestent durant tout le cursus universitaire sont complémentaires et assurent mutuellement le développement des capacités des étudiants. Les travaux de Defaye décrivent les principaux types d'écrits scientifiques qui se subdivisent en deux formes.

4.3.1. Les écrits restitutifs

D'après DEFAYS (2003 : 94), ce sont des écrits nécessitant une reproduction, une transcription ou des explications des informations trouvées dans des ouvrages, lors d'un exposé, etc. tout en étant de plus en plus fidèle et objectif et en s'éloignant de toute appréciation subjective.

Dans ce type d'écrit, l'étudiant doit éprouver toute la rigueur scientifique et intellectuelle ainsi qu'un maximum d'objectivité. Ces écrits se concrétisent à travers :

- **La restitution pure** : un texte ou un passage est repris mot à mot sous forme d'une citation.

- **La restitution reformulée** : le texte est réécrit par le biais du procédé de la reformulation par le scripteur, tout en gardant le même sens. L'étudiant est censé avoir une compréhension profonde du sujet.
- **La restitution reformulée et résumante** : est le fait de contracter un texte plus ou moins long tout en gardant ses idées principales.

Étant donné que notre étude s'inscrit dans la sphère de la didactique de l'écrit universitaire, nous n'avons pas cité les techniques des écrits professionnels. Les écrits reproductifs comprennent le résumé de texte, la note, le compte rendu, etc.

4.3.2. Les écrits productifs

À l'instar des écrits précédemment cités, les écrits productifs se réfèrent aussi à d'autres écrits. Or, ils partent du principe fondateur que les textes exploités au départ sont soumis à une réflexion plus profonde avec un esprit analytique, ce qui forge une production personnelle avec la possibilité au chercheur de se positionner ou de prendre un jugement sur les écrits précédents. Parmi les écrits productifs, on cite essentiellement la dissertation, le commentaire, le mémoire ou la thèse.

Selon MOUDIR (2018), des démarches sont à mettre en pratique pour effectuer les écrits productifs. On cite entre autres : le processus d'application, processus de transcodage, processus de comparaison, processus de mise en relation, processus d'analyse et processus critique.

4.4. Les pratiques scripturales universitaires et la publication

Les pratiques scripturales à l'université sont diverses. Elles dépendent du niveau, des objectifs ou du diplôme préparé. Elles sont sujettes à des normes bien rigoureuses, ce qui constitue l'ultime obstacle à franchir pour achever un stage, une formation et obtenir un titre ou un diplôme. Dans ce qui suit, nous dressons une liste des principales pratiques scripturales universitaires.

4.4.1. Les revues scientifiques

Dénommées aussi les journaux scientifiques, DEVILLARD et MAROCO (1993) les définissent comme suit : " *une publication en série, à parution régulière, dotée d'un titre, déposée et composée d'une suite d'articles évalués par un comité de lecture en fonction des critères scientifiques.*" Elles sont d'une importance primordiale du fait de leur rapidité de

publication et de leur périodicité. Les publications dans les revues scientifiques sont variées d'après leurs structures et leurs contenus. On distingue entre autres les articles scientifiques, rapports de conférences, biographie, etc.

4.4.2. La littérature grise

Appelée aussi littérature souterraine, Elle renferme toutes sortes d'écrits collectés dont la diffusion est à petite échelle : rapports de conférence, documents et manuscrits administratifs, mémoires, thèses. Ces écrits posent problème de production et de commercialisation. Néanmoins, avec les grandes percées technologiques réalisées notamment dans l'édition en ligne et l'accès aux documents, le débat sur la littérature grise s'est livré vers la qualité et la propriété intellectuelle de ces documents. Dans ce sens, une nouvelle définition a été donnée par J. SCHOPFEL (2012) :

La littérature grise correspond à tout type de document produit par le gouvernement, l'administration, l'enseignement et la recherche, le commerce et l'industrie en format papier ou numérique, protégé par les droits de propriété intellectuelle, de qualité suffisante pour être collecté et conservé par une bibliothèque ou une archive institutionnelle, et qui n'est pas contrôlé par l'édition commerciale.

4.4.3. Le mémoire

Le mémoire est rédigé au terme d'un cursus universitaire, un travail souvent personnel effectué par l'étudiant, permettant de s'arrêter sur ses capacités à raisonner en soulevant une problématique sur un sujet quelconque, émettant des hypothèses qui vont être confirmées ou infirmées à travers une démarche scientifique. Le mémoire est sanctionné par un diplôme après une soutenance.

4.4.4. Les ouvrages scientifiques ou monographiques

Ce sont des écrits scientifiques qui se distinguent des écrits cités *supra* par leur volume, contenu et structure, destinés aux étudiants et aux chercheurs. Ils sont non périodiques, rédigés par le même auteur et abordant un seul thème. Ces ouvrages ont un numéro ISBN.

Il est à noter que ces écrits scientifiques sont utilisés à des degrés différents d'une discipline à une autre. Selon une étude effectuée par MEYRIAT J. (1984) intitulée "*Use of information*", les articles de recherche scientifique sont utilisés quatre fois plus que les monographies dans les travaux scientifiques.

5. Le genre de l'article scientifique : spécificités scientifiques et rédactionnelles

« On sait que l'écriture se travaille et qu'écrire c'est réécrire ; encore faut-il être capable de repérer ce qui pose problème pour améliorer ses écrits. » Françoise BOCH

L'article scientifique est un écrit de recherche, très profitable dans la communication et la publication des résultats d'une étude collégiale ou universitaire. Il sert à informer un lecteur potentiel faisant partie de la même spécialité que son auteur ou une spécialité voisine. N'DA (2015) le définit comme « *une étude effectuée avec un texte de présentation bien structuré, rédigé selon les normes académiques ou disciplinaires et publié dans une revue scientifique.* »

Publiés dans des revues spécialisées ou dans des périodiques, les articles scientifiques constituent le moyen le plus efficace et le plus utilisé parmi les canaux de communication, de publication et de diffusion de la recherche effectuée. Malgré sa particularité majeure qui consiste à le présenter sous une forme écrite, un article peut être lu ou présenté sous forme d'une communication orale lors d'une conférence, d'un séminaire, d'un colloque ou d'un congrès, mais avant sa publication dans une revue scientifique. Dans certains cas, l'article scientifique peut être extrait d'une thèse soutenue ou en cours de rédaction.

L'élaboration d'un article scientifique passe, selon N'DA (2015), par trois phases primordiales : la collecte méthodique des données, la présentation des résultats et la discussion. Il est le fruit d'une étude bien approfondie, d'une analyse et d'une critique suivant une démarche scientifique. Sa thématique, objet d'étude, soit choisie par le chercheur lui-même, soit suggéré dans le cadre d'un appel à contributions pour un congrès, un colloque ou un séminaire auquel il a l'intention de participer.

5.1. La structure de l'article scientifique

Sous sa forme écrite, l'article scientifique doit répondre à certaines normes rédactionnelles : structures formelles et logiques, extérieures et intérieures propres au genre sous lequel il s'inscrit, à savoir, l'écrit scientifique académique. C'est une question d'obéissance à des contraintes plus ou moins rigides de la discipline elle-même et de la revue dans laquelle il veut publier son article. Il est très utile au chercheur débutant d'en connaître certaines que nous allons expliciter *infra*.

5.1.1. Structure formelle

Avant de rédiger son article, le chercheur doit se référer à la structure formelle propre à cette catégorie de l'écrit scientifique, dont BEYAT (2017) cite certaines de ses composantes sur lesquelles le comité de lecture d'une revue s'appuie pour valider ou refuser la publication d'un article :

- la mise en page : en colonnes, page entière, marges, etc. ;
- la taille du document : dimension, format des pages, etc. ;
- le volume du document : nombre de pages et nombre de mots ;
- les caractères : police, typographie, etc.

5.1.2. Spécificités linguistiques

Ayant pour but de communiquer et partager les résultats d'une recherche entreprise, l'article scientifique est à l'origine un texte informatif, explicatif et notamment argumentatif. Il se caractérise par les mêmes particularités linguistiques que tout écrit scientifique. Parmi lesquelles nous citons :

- l'emploi d'un vocabulaire simple, clair et monosémique ;
- la prédominance de la phrase déclarative, par laquelle le chercheur explique son étude et présente ses résultats. Cependant, ce fait n'éloigne pas l'emploi occasionnel de la phrase interrogative, surtout pour formuler la problématique ou poser des questions au cours du travail ;
- le temps employé est le présent de l'indicatif à valeur atemporelle pour présenter des vérités générales ;
- la phrase complexe, composée de plusieurs subordonnées, est plus fréquente dans l'article scientifique.

5.1.3. Structure logique

Pour assurer la clarté et la compréhension de l'article scientifique, les scientifiques mettent en place un nombre très limité de schémas standards à suivre. Cette structure-modèle est née de la contrainte de la rigueur scientifique ainsi que la volonté d'uniformiser, de simplifier et d'harmoniser la rédaction de l'article scientifique. Charles MACCIO (1992), cité dans Mohamed BENROMDANE, souligne dans ce sens que :

de la même façon que nous possédons un squelette pour charpenter notre corps et lui permettre de se mouvoir, un texte a besoin d'avoir une structure porteuse qui facilite l'enchaînement des idées et permettre une plus grande compréhension de l'ensemble de message.

Parmi les plans de structuration de l'article scientifique nous citons les deux les plus utilisées en sciences humaines et sociales, la structure dite IMRAD et la structure IDC.

5.2.L'introduction de l'article scientifique

Nous l'avons vue ailleurs, mais pour le besoin de la cause, nous voyons qu'il n'est pas inopportun de la rappeler ici, de lui donner plus d'importance que les autres parties de l'article, tant qu'elle constitue le corpus de notre étude.

5.2.1. Ce qu'est une introduction

Comme son nom l'indique, une introduction est un texte relativement bref servant à introduire, à présenter et annoncer l'article et son contenu. Cette phase de l'article scientifique est conçue pour guider les lecteurs et les aider à pénétrer facilement dans l'étude entreprise. Son rôle principal « *est d'annoncer et de présenter brièvement le sujet à traiter, d'indiquer et de préciser l'orientation donnée, de justifier le corpus d'étude et la démarche adoptée, de donner, en quelques mots, une idée et un avant-goût du développement qui suit dans le corps de l'article.* » N'DA (2015)

Par sa place dans l'article scientifique, l'introduction représente la vitrine du magasin dont le titre n'est qu'une lucarne, une enseigne lumineuse de la boutique. Elle ne donne pas seulement une idée sur le développement qui la suit, mais des points essentiels y sont abordés, elle indique la recette tout en jouant le rôle d'un bon hors-d'œuvre appétissant. Par voie de conséquence, l'introduction doit être stimulante et attrayante, autrement dit, elle doit séduire ses lecteurs, capter et attirer leurs attentions, susciter en eux la curiosité et les inciter à poursuivre la lecture de l'article qu'ils ont sous les yeux.

Premier élément du texte, elle détermine l'impression négative ou favorable du lecteur et sa réaction en fonction de sa clarté et sa précision. Si elle est floue et mal faite, sa lecture devient insipide, dégoûtante et déroutante. C'est pourquoi, elle doit être rédigée avec beaucoup de soin, avec un langage clair, une bonne introduction doit être précise et concise

pour donner au lecteur l'envie de poursuivre, avec délectation et empressement, sa lecture jusqu'au dernier mot.

5.2.2. L'introduction et son contenu

Quant à son contenu, l'introduction de l'article scientifique doit contenir quelques éléments constitutifs principaux : la présentation de la thématique, la problématique, l'approche méthodologique ou la méthode d'analyse, le corpus et le plan avec les différents points à traiter.

Par souci de brièveté et de clarté N'DA P. (2015) préconise à l'auteur de :

- a. Situer brièvement le sujet dans son contexte, ou dans un cadre théorique, conceptuel, littéraire, culturel ou historique, etc.
- b. Présenter, en quelques mots, le sujet (définition, explication, précision des termes et notions, orientation de la recherche) ;
- c. Construire la problématique en identifiant le problème de recherche, en posant une question cruciale avec, éventuellement, une ou deux autres questions annexes, en énonçant une hypothèse et en indiquent l'objectif visé ;
- d. Présenter succinctement le support d'étude ou le corpus des œuvres, des textes ou des documents étudiés.
- e. Justifier le choix des méthodes envisagées ;
- f. Annoncer le plan de l'étude ou l'articulation des différentes parties du texte avec les points ou les aspects essentiels qui vont être développés.

Cependant, beaucoup d'auteurs d'articles, surtout en Lettres et Sciences Humaines, ne respectent pas ces règles. Dans leurs écrits, nous ne trouvons pas tous les éléments constitutifs de l'introduction, ni les mêmes éléments chez tous les auteurs, ils refusent ainsi, tout enfermement dans des contraintes méthodologiques et formelles, ou dans un plan commun. Ce sont les auteurs les plus revendicateurs de la liberté d'expression et d'inspiration.

Pour ce qui est de *la longueur de l'introduction*, il n'existe pas de règles à suivre, mais elle est relativement courte dont la sobriété et la brièveté sont ses qualités majeures. Selon N'DA (2015) « *l'introduction est à peu près le dixième (1/10) du développement.* » Dans les articles relevant des domaines littéraires ou des sciences humaines et sociales, où le développement peut s'étaler sur huit (8) à quinze (15) pages ou plus dans certain cas, les

introductions varient d'un chercheur à un autre, une demi-page, une page et une page et demie lui est largement suffisante.

Nous achevons ce chapitre par une citation qui résume, en quelques sortes, la valeur de l'introduction dans un article de recherche scientifique : « *l'introduction est la voie royale d'accès au texte intégral de l'article. Soignée et bien faite, elle détermine aussi l'intérêt pour le corps de l'étude.* » N'DA (2015)

CHAPITRE III :
IDENTIFICATION DU LEXIQUE SCIENTIFIQUE
TRANSDISCIPLINAIRE

1. Description du corpus

Un corpus est « *une collection de données langagières qui sont sélectionnées et organisées selon des critères linguistiques explicites pour servir d'échantillon au langage* » SINCLAIR (1991). Afin de concrétiser notre recherche, nous avons choisi un corpus composé de 35 articles scientifiques publiés dans les revues *Synergies Algérie*, *Multilinguales* et *Al-Athar*. Les articles étudient des thématiques qui s'inscrivent dans les domaines de didactique, littérature et sciences du langage.

Pour ce qui est des critères de sélection, nous précisons que le critère majeur est celui du classement de la revue. Ainsi, lesdits articles sont téléchargés depuis les sites web des revues suivantes :

- *Synergie Algérie*, revue internationale classée « B » appartenant au groupe GERFLINT ;
- *Multilinguales* est une revue semestrielle, de la Faculté des Lettres et des Langues (FLL) de l'université Abderrahmane Mira – Bejaia, classée « B » et indexée au DOAJ ;
- *Al-Athar* revue semestrielle en lettres et langues éditée par l'université Kasdi Merbah Ouargla, classée « C »

Nous avons aussi décidé de ne retenir que les introductions des articles pour la simple raison que l'introduction constitue, pour le lecteur, l'accès à l'article et pour le chercheur le premier pas vers la réussite ou l'échec de son travail. Elle représente les éléments majeurs dans une recherche scientifique, à savoir le sujet, la problématique, les hypothèses et dans certains cas aussi les objectifs du travail ; bref, c'est le noyau de l'article. D'ailleurs, une bonne introduction nous incite à poursuivre la lecture.

De ce fait, nous avons choisi de dévoiler à travers ce mémoire, les secrets ou les astuces pour réussir une bonne introduction d'un article de recherche en se penchant vers le figement, un des faits de langue fortement enseignés dans les universités mondiales. Il s'agit de faire, dans le cadre de ce mémoire, une identification et une analyse du lexique scientifique transdisciplinaire employé dans les introductions d'articles. Notre travail consiste, alors, à étudier la structure lexico-sémantique défendue par le rituel de la rédaction scientifique et liant deux aspects inséparables dans un travail de recherche, à savoir l'aspect linguistique et l'aspect méthodologique.

2. Présentation du logiciel d'analyse

Avec le développement technologique et l'intégration de l'outil informatique dans le domaine de la recherche, une technologie du traitement automatique des textes (TAT) s'impose pour faciliter aux chercheurs l'analyse des corpus d'une ampleur considérable. Ainsi, nous avons eu recours à l'usage de AntConc¹ pour pouvoir faire notre analyse lexico-sémantique. La démarche consiste à amalgamer un grand nombre de textes pour y détecter les occurrences, les récurrences, et les concordances de mots en vue d'une étude de textes.

En effet, le AntConc est un concordancier² gratuit développé par le professeur Laurence Anthony actuellement à l'Université Waseda au Japon. Le concordancier traite de l'identification automatique de la structure de textes qui peut être appliquée à la recherche en général. La démarche avec ce logiciel va du général au particulier. Il est largement utilisé dans l'analyse des corpus en linguistique mais il peut être utilisé dans tous les domaines. La première page de ce logiciel se présente comme suit :

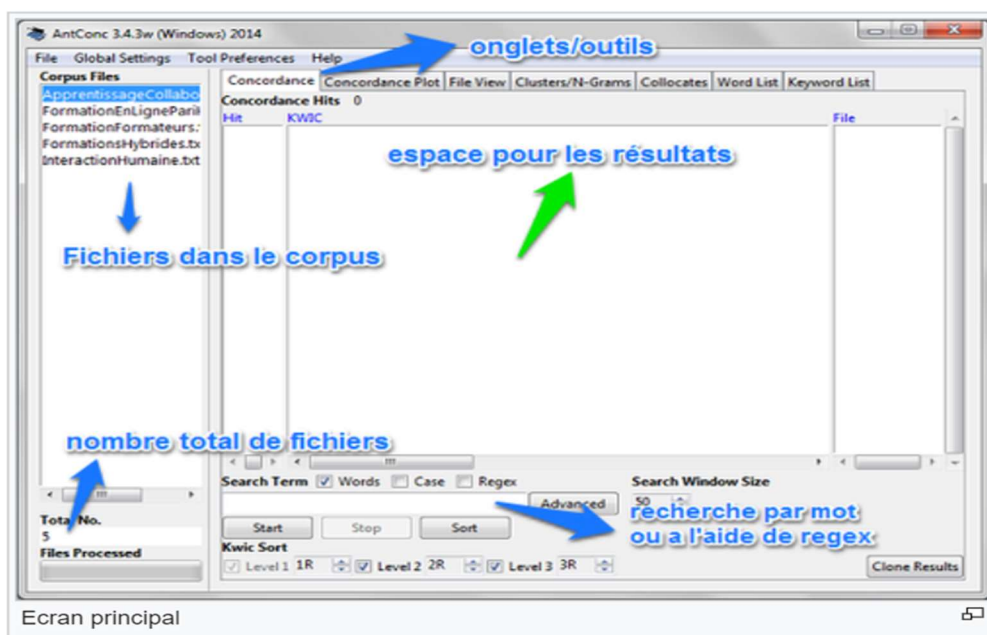


Fig. 02 : Première page de AntConc et explication des différentes fonctionnalités

¹ Version AntConc 3.5.8.

² Le concordancier ou logiciel de concordances permet de faire un tri rapide de tous les mots d'un texte (ou d'un ensemble de textes), de situer des mots-pivot en contexte, de compter le nombre d'occurrences, etc. Ce type de logiciel travaille à partir de chaînes de caractères.

Dans notre cas, nous avons choisi AntConc pour pouvoir extraire des collocations³ permettant l'analyse linguistique de notre corpus. Cependant, le problème rencontré lors de cette analyse était celui de faire face à un logiciel qui n'accepte que des textes bruts txt. xml. ou html. Pour cela, nous étions dans l'obligation de télécharger l'intégralité des articles depuis le site web des revues pour les convertir, dans un premier temps, en format Word à l'aide du site web Convertio.com. Nous avons, par la suite, reconstruit un sous-corpus composé de 35 introductions en format Word. Nous avons, dans un second temps, converti le sous-corpus en format txt. pour entamer enfin l'analyse. Nous avons numéroté les documents composant notre sous-corpus pour garder l'anonymat des chercheurs car leurs noms figurent auparavant dans le corpus téléchargé. La liste qui s'affiche à gauche dans l'image suivante regroupe les documents anonymes composant notre corpus :

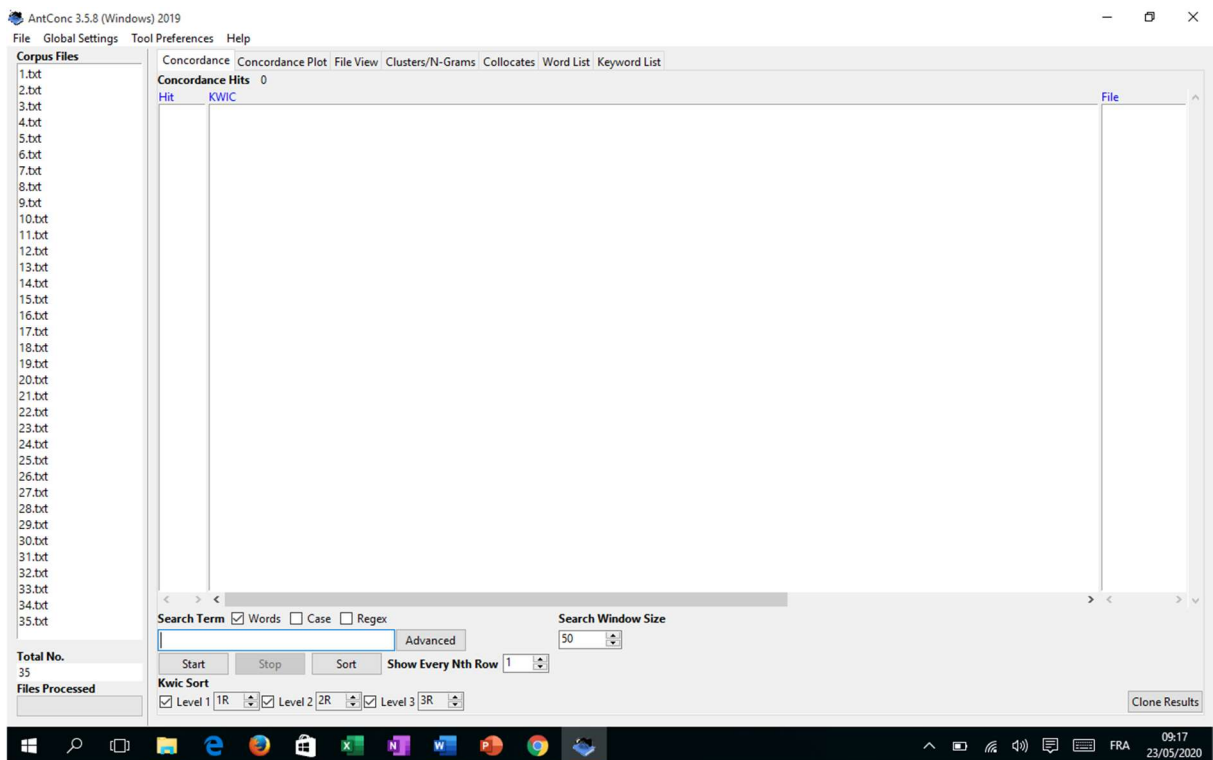


Fig. 03 : Téléchargement du sous-corpus anonyme sur le logiciel

3. Description de la méthodologie

Nous traiterons notre corpus selon une approche onomasiologique qui consiste à choisir une phase de l'écriture scientifique (l'introduction dans notre cas) pour y associer les collocations appropriées. En effet, la méthode qui s'impose dans cette partie du travail est une méthode analytique se limitant à une analyse lexicométrique. Par analyse lexicométrique, nous

³ Etablir une liste des fréquences d'un mot et son cotexte d'utilisation.

entendons une analyse basée sur des statistiques générées automatiquement car elle est faite sur des textes en format numérique⁴. La première étape dans cette analyse se veut quantitative et consiste à établir une *word list* à l'aide de AntConc qui regroupe l'ensemble du lexique employé dans les introductions sujettes d'analyse. Ainsi, le nombre de certaines données est important et fortement remarquable ce qui les place en haut de la liste. La deuxième étape a pour but d'exploiter les deux fonctionnalités *concordance* et *concordance Plot* qui consistent à donner une présentation des mots dans leurs contextes et leurs lieux d'apparition dans le texte. Une telle étape nous aidera à identifier le lexique dominant les introductions des articles de recherche ainsi que la structuration de celles-ci, ce qui rend notre analyse qualitative. Evidemment, cette analyse sera suivie d'une interprétation des résultats obtenus.

4. Analyse lexicométrique des introductions

Après le téléchargement de notre corpus sur le logiciel et l'analyse des occurrences nous avons obtenu les premiers résultats montrés dans la capture d'écran suivante :

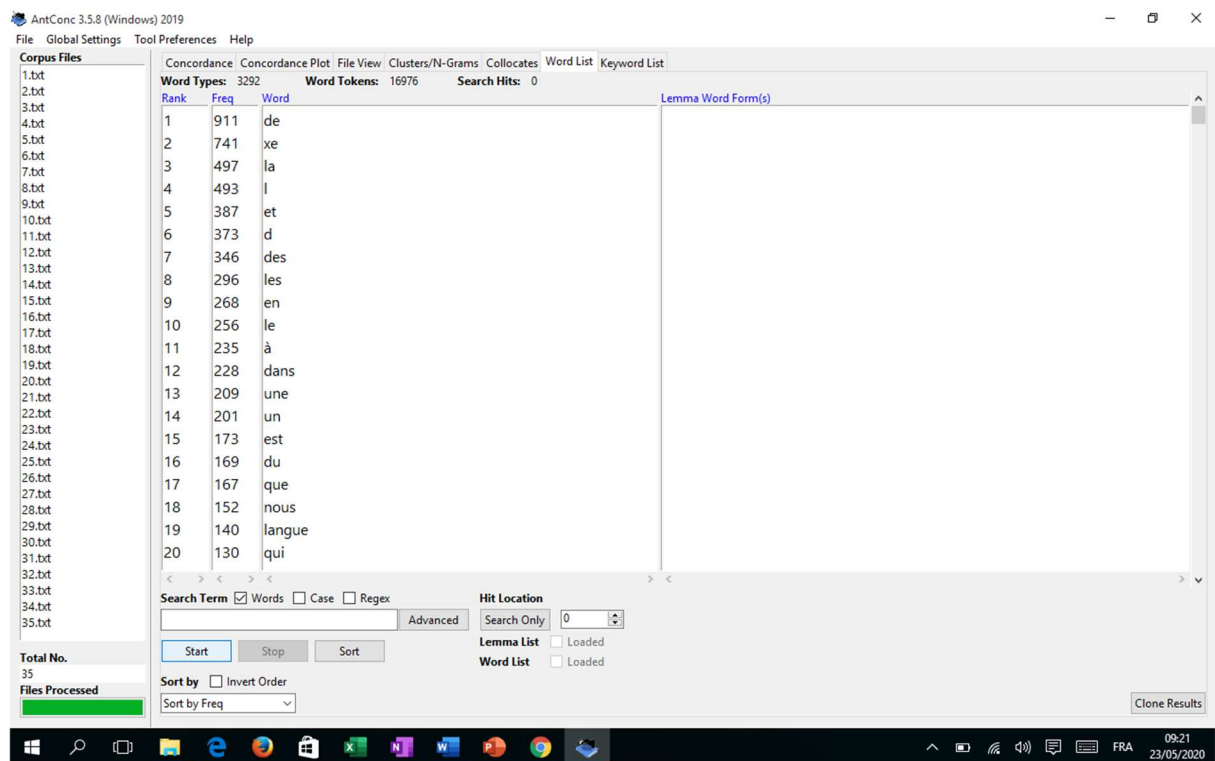


Fig.04 : Nombre des occurrences lexicales dans le corpus

Ainsi, nous remarquons que notre corpus d'introductions se compose de 3292 mots (*word types*) repris 16976 fois (*word tokens*). Comme s'est montré dans cette capture d'écran, les mots

⁴ Nous insérons des captures d'écran tout au long de cette partie pratique pour mieux illustrer notre analyse.

vides qui ne peuvent pas avoir du sens sans être accompagnés des mots pleins dans la phrase représentent la fréquence la plus élevée dans notre corpus. Cependant, ces mots ne nous intéressent pas trop par opposition aux mots lexicaux qui n'apparaissent qu'à partir de la dix-neuvième occurrence dont le mot *langue* a une fréquence de 140 fois.

Pour mieux comprendre cette classification du mot *langue*, nous avons opté pour les deux fonctionnalités *concordance* et *concordance Plot* qui ont justifié la fréquence élevée par son statut dans les introductions en tant qu'objet d'étude des articles traitant des sujets de recherche en didactique ou sciences du langage comme le montrent les exemples cités dans la capture suivante :

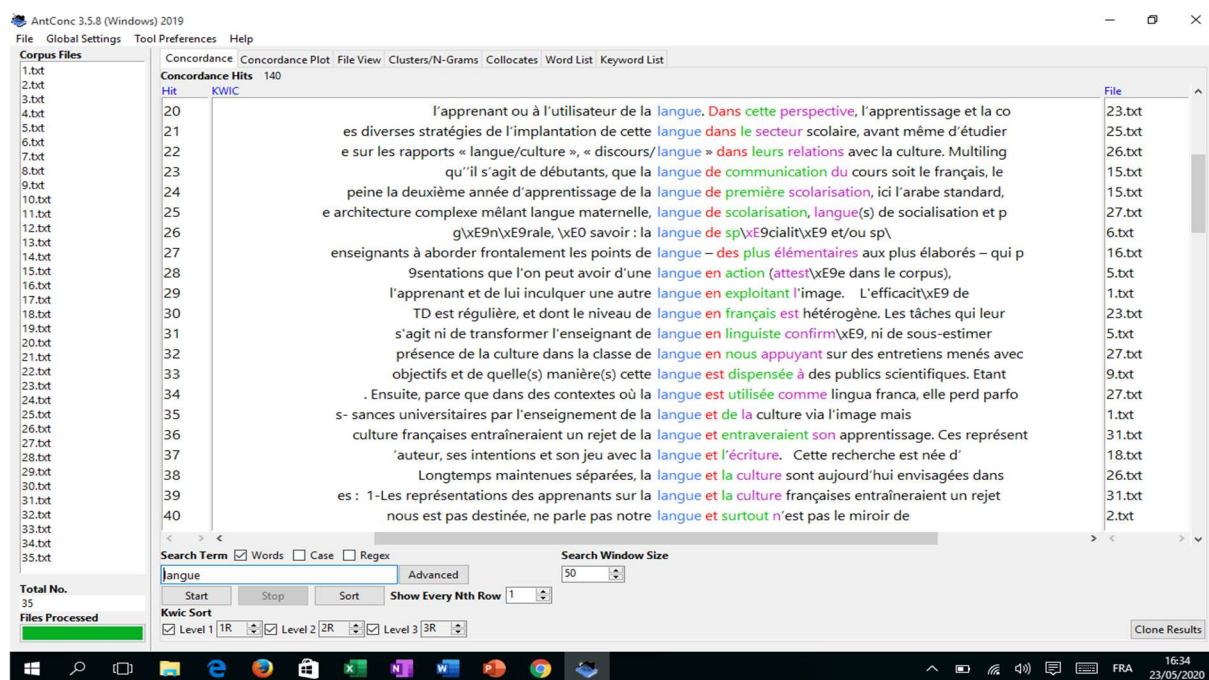


Fig. 05 : Fréquence d'emploi du mot «langue » dans le corpus

D'autre part, parmi les mots-pleins en tête de liste, le mot *recherche* présente une fréquence très élevée de 27 fois qui se justifie par la volonté du chercheur de mettre en exergue la dimension scientifique de son article et se situer vis-à-vis de ses confrères (stratégies de démarcation ou d'affiliation). Nous pouvons, donc, juger qu'il s'agit d'un figement lexical relatif à la recherche universitaire. Ainsi, des expressions comme les suivantes dominent notre corpus :

- L'objectif de cette *recherche* consiste donc à ... (Intro. 18)
- Le groupe ciblé par cette *recherche* est le groupe ... (Intro. 35)
- Nous avons choisi de réaliser cette *recherche* ... (Intro. 06),
- Le point de départ de notre *recherche* est ... (Intro. 16)

Cette dimension scientifique se renforce aussi grâce à un autre lexème qui, même s'il présente une fréquence minimale (05 fois), est présent dans notre corpus et défend l'appartenance du scripteur à la communauté des chercheurs. Les deux captures d'écrans suivantes illustrent ces propos :

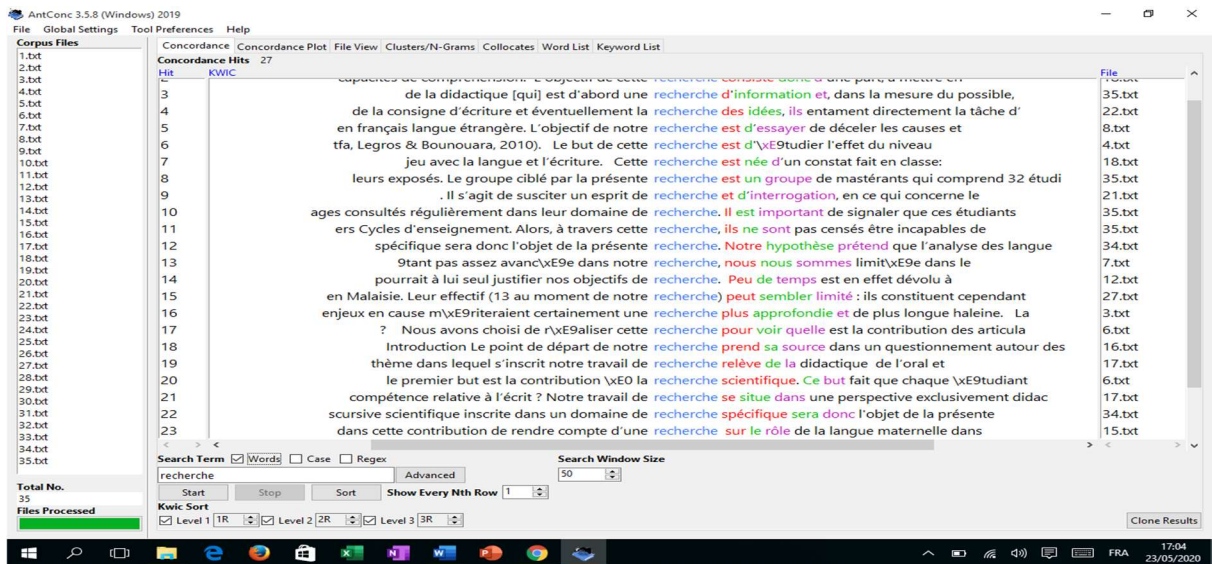


Fig. 06 : Fréquence d'emploi du mot « recherche » dans le corpus

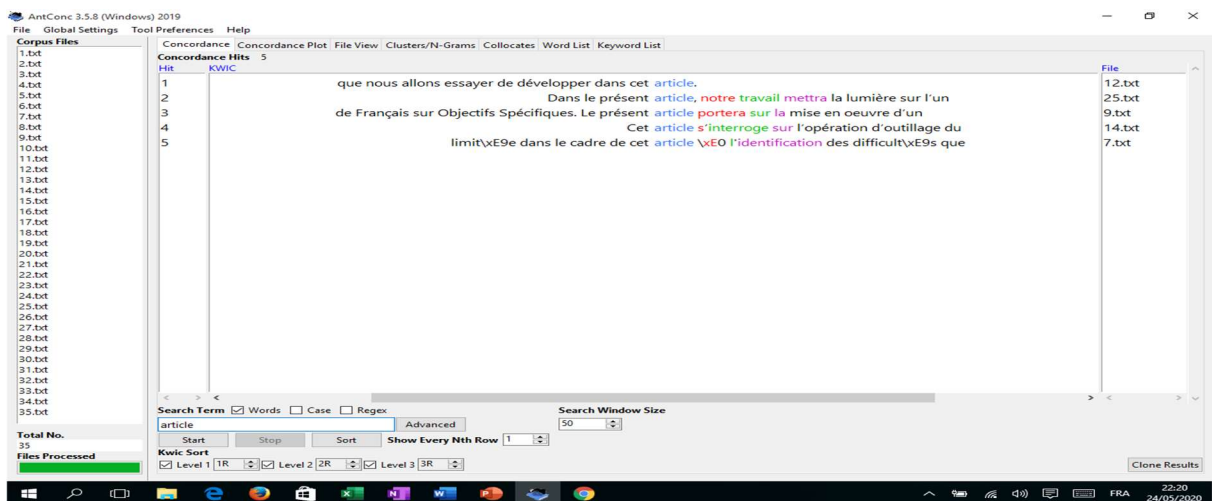


Fig. 07 : Fréquence d'emploi du mot « article » dans le corpus

Par rapport à la dimension scientifique, nous avons remarqué aussi que le chercheur met en valeur son apport personnel ainsi que l'effort fourni en réalisant l'article en employant des mots comme *travail* (repris 14 fois) et *étude* (repris 12 fois). Voici quelques exemples illustratifs :

- Dans le présent article, notre *travail* mettra en lumière ... (Intro. 25)
- Dans le présent *travail* nous tenterons de présenter ... (Intro. 01)
- Le *travail* que nous proposons ... (Intro. 03)

- La première étape dans cette *étude* a consisté à ... (Intro. 31)
- Pour conduire cette *étude*, nous avons choisi ... (Intro. 17)
- La première phase dans cette *étude* était exploratoire ... (Intro. 35)

Aussi, disons-nous que le figement est fortement remarqué dès le premier contact avec l'article de recherche scientifique, chose qui se justifie par l'objectif même d'un écrit scientifique qui est l'appartenance à la communauté des chercheurs. Ainsi, le scripteur positionne son texte dans le champ de la recherche scientifique dès les premiers mots construisant son introduction.

5. Analyse des collocations

Les pratiques scripturales d'un article de recherche se voit clairement à travers l'emploi d'une phraséologie scientifique spécifique à ce genre d'écrit. A cette phase du mémoire, notre tâche consiste à étudier le figement à travers l'analyse des collocations. Ce déjà-là, qu'un chercheur débutant peut maîtriser, permet une meilleure rédaction d'une bonne introduction d'article.

En fait, l'intérêt pour les collocations dans notre analyse se justifie par deux raisons :

- La première est d'ordre linguistique : ce sont des structures encore peu étudiées et pourtant complexes au plan morphosyntaxique car variées ; ces structures ne sont pas spécifiques à un domaine mais transversales au genre « écrits universitaires » ; ces structures rassemblent toutes les parties du discours. Cela nous permet de défendre notre objectif qui consiste à donner un inventaire du lexique interdisciplinaire.
- La seconde est d'ordre didactique : ces structures sont peu enseignées à l'université et surtout pour les étudiants de Master qui sont en phase de rédaction de leurs mémoires de fin d'étude, alors que les collocations abondent dans ces écrits et révèlent une bonne maîtrise de la langue.

A l'aide du concordancier AntConc, nous faisons un repérage de toutes les collocations employées dans notre corpus afin de donner une récapitulation sur les possibilités de les utiliser de façon appropriée permettant une meilleure structuration d'une introduction d'article de recherche.

Comme nous l'avons déjà vu dans le chapitre précédent, l'association des morphèmes avec d'autres peut être réalisée sous neuf formes que nous reprenons brièvement :

<p>Nom + <i>adjectif</i> = <i>valeur ajoutée</i> Nom sujet + <i>verbe</i> = <i>l'albatros piaule</i> <i>Verbe</i> + nom objet = <i>prendre une décision</i> Nom + <i>préposition</i> + nom = <i>passage à vide</i></p>
--

Verbe + préposition + nom = éclater de rire
 Verbe + adverbe = choisir méticuleusement
 Adverbe + adjectif = ignoblement tué
 Préposition + nom = de joie
 Adjectif + préposition + nom = mort de faim.

La vérification des occurrences à fréquence élevée qui peuvent donner lieu à des collocations se fait à travers la fonctionnalité *Collocates* de AntConc. Nous proposons un inventaire au moyen de mots-clés résumant les éléments essentiels qui peuvent figurer dans une introduction d'un article de recherche. Le tableau suivant résume les étapes d'une introduction et le lexique correspondant :

Présenter le sujet	Article, recherche, travail
Poser la question	Question, problématique, interrogation
Présenter des hypothèses	Hypothèse
Citer les objectifs	But, objectif

Afin d'arriver à de bons résultats, nous ne retenons que les collocations produites au sein de la même phrase.

5.1. Collocations utilisées pour « présenter le sujet »

Pour présenter son sujet, le chercheur peut avoir recours à des expressions comme « cet article porte sur ». Nous étudierons les collocations susceptibles d'être employées pour présenter le sujet de l'article dans l'introduction en intégrant les mots-clés cités dans le tableau et en vérifiant les collocatifs qui s'associent à ces mots.

5.1.1. Collocations à base du lexème « article »

Nous commençons par le premier lexème dans notre liste qui est le lexème « article » dont les collocations sont présentées comme suit :

AntConc 3.5.8 (Windows) 2019

File Global Settings Tool Preferences Help

Corpus Files

Concordance Concordance Plot File View Clusters/N-Grams Collocates Word List Keyword List

Total No. of Collocate Types: 27 Total No. of Collocate Tokens: 39

Rank	Freq	Freq(L)	Freq(R)	Stat	Collocate
1	1	0	1	11.72928	opération
2	1	0	1	11.72928	mettra
3	1	0	1	11.72928	identification
4	2	2	0	10.72928	présent
5	1	0	1	10.72928	portera
6	1	0	1	10.72928	lumière
7	1	0	1	10.72928	interroge
8	1	1	0	10.72928	essayer
9	3	3	0	10.14432	cet
10	1	1	0	9.72928	spécifiques
11	1	1	0	8.92193	développer
12	1	0	1	8.92193	difficile
13	1	0	1	8.72928	mise
14	1	0	1	8.14432	objectifs
15	1	1	0	8.14432	cadre
16	1	0	1	7.92193	travail
17	3	1	2	6.83851	sur
18	1	0	1	6.26985	notre
19	3	3	0	5.48135	dans
20	3	3	0	5.31424	le
21	1	0	1	4.71805	s

Search Term: Words Case Regex Advanced

Window Span: Same

From...: [SL] To...: [SR]

Min. Collocate Frequency: [1]

Total No. of Files Processed: 25

Sort by: Invert Order Sort by Stat

Clone Results

Le recours aux fonctionnalités *Concordance* et *File View*, nous permet d'élargir le contexte dans lequel le mot « article » apparaît et d'illustrer des exemples :

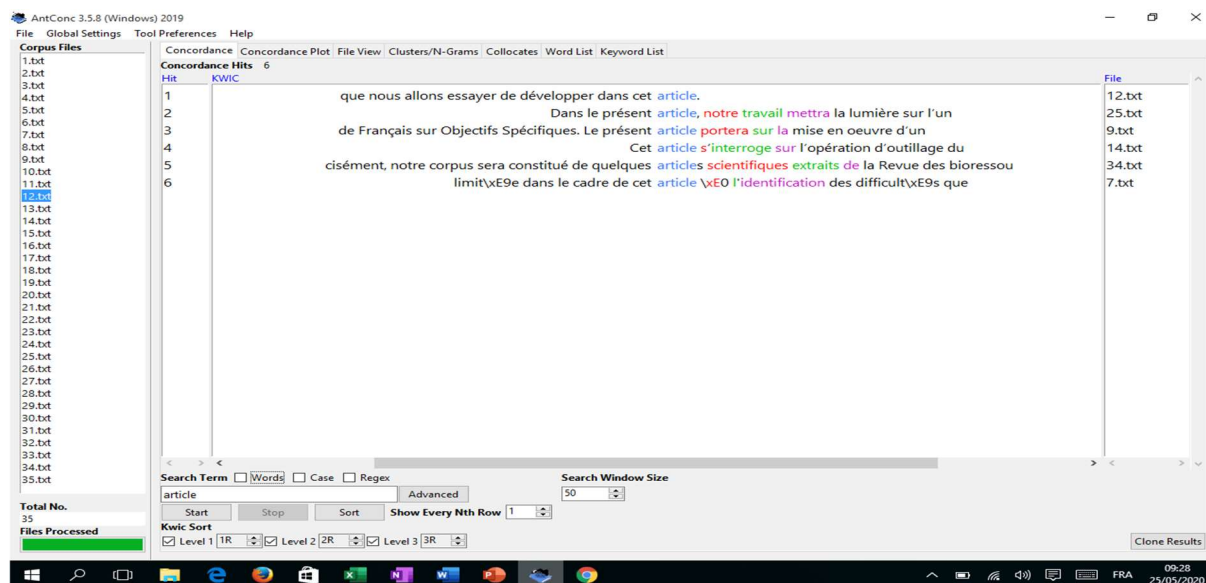


Fig. 08 : Concordance du mot « article » dans le corpus

Comme il est montré dans la capture d'écran ci-dessus, la base « article » peut être associée à des verbes permettant d'amener et poser le sujet de la recherche comme *développer*, *porter*, *s'interroger*, *intéresser* et bien d'autres. En tant que chercheur débutant, les expressions suivantes sont très utiles pour présenter son sujet :

- Nous essayerons de **développer** dans cet **article**... (Verbe+ Préposition+ Nom)
- Le présent **article portera** sur... (Nom +Verbe)
- Cet **article s'interroge** sur... (Nom+ Verbe)
- Nous nous **intéressons** dans cet **article** à.... (Verbe + Préposition+ Nom)
- Nous nous proposons **d'étudier** dans cet **article**.... (Verbe + Préposition +Nom)

Sur le plan syntaxique, la structure de ces collocations correspond toujours à l'une des structures déjà citées. Sur le plan sémantique, ces collocations renforcent la conception même d'un article de recherche qui est un produit scientifique **portant (s'interrogeant, s'intéressant, étudiant)** sur un sujet qui sera **développer** tout au long du travail. Il s'agit donc d'un ancrage de l'idée de la recherche scientifique.

5.1.2. Collocations à base du lexème « recherche »

La deuxième analyse lancée est celle des collocations à base du lexème « recherche ». Elle nous a donné les résultats suivants :

Rank	Freq	Freq(L)	Freq(R)	Stat	Collocate
1	1	0	1	11.72928	opération
2	1	0	1	11.72928	mettra
3	1	0	1	11.72928	identification
4	2	2	0	10.72928	présent
5	1	0	1	10.72928	portera
6	1	0	1	10.72928	lumière
7	1	0	1	10.72928	interroge
8	1	1	0	10.72928	essayer
9	3	3	0	10.14432	cet
10	1	1	0	9.72928	spécifiques
11	1	1	0	8.92193	développer
12	1	0	1	8.92193	difficult
13	1	0	1	8.72928	mise
14	1	1	0	8.14432	objectifs
15	1	1	0	8.14432	cadre
16	1	0	1	7.92193	travail
17	3	1	2	6.83851	sur
18	1	0	1	6.26985	notre
19	3	3	0	5.48135	dans
20	3	3	0	5.31424	le
21	1	0	1	4.71805	s

Fig. 09 : Fréquence d'emploi du mot « recherche » dans le corpus

A travers cette première analyse, nous avons remarqué que le lexème « recherche » dans son contexte, par rapport au lexème « article » ne s'attache pas à la thématique du travail réalisé mais il oriente le lecteur vers une autre dimension beaucoup plus personnelle. Cette dimension se voit, premièrement, dans le fait de positionner son étude dans un champ disciplinaire bien précis pour donner une légitimité scientifique à son discours. Dans ce cas, nous parlons de certains collocatifs comme *relever*, *s'inscrire*, *se situer* que nous illustrons dans les exemples suivants relevés de notre corpus à l'aide de la fonctionnalité *Concordance* :

- Notre *recherche relève de* la didactique de l'orale. (Nom+ Verbe)
- *Cette recherche s'inscrit dans* ce qui est appelée la version forte des interactions didactiques. (Nom + Verbe)
- *Notre recherche se situe dans* une perspective purement didactique. (Nom + Verbe)

Elle se voit aussi dans le chemin tracé par le scripteur en citant les objectifs à réaliser par son travail. Ainsi, les collocatifs « objectif » et « but » sont omniprésents dans notre corpus. Voici quelques exemples à titre d'illustration :

- *L'objectif de notre recherche* est d'essayer de déceler les causes (Nom + Prép. + Nom)
- *L'objectif de cette recherche* consiste donc à (Nom + Prép. + Nom)
- *Le but de cette recherche* est d'étudier l'effet du niveau ... (Nom + Prép. + Nom)

En résumant notre analyse, nous disons que les collocations à base du lexème « recherche » peuvent être employées pour montrer le respect du rituel méthodologique d'un article scientifique et qui consiste à situer le sujet de l'étude dans un champ disciplinaire bien précis ainsi que fixer des objectifs à atteindre à la fin du travail.

5.1.3. Collocations à base du lexème « travail »

Le troisième mot-clé, lié à la présentation du sujet, que nous avons analysé est le lexème « travail ». En vérifiant la liste des Concordances, nous avons pu extraire trois associations significatives à base du mot « travail » ; voici la capture d'écran correspondante :

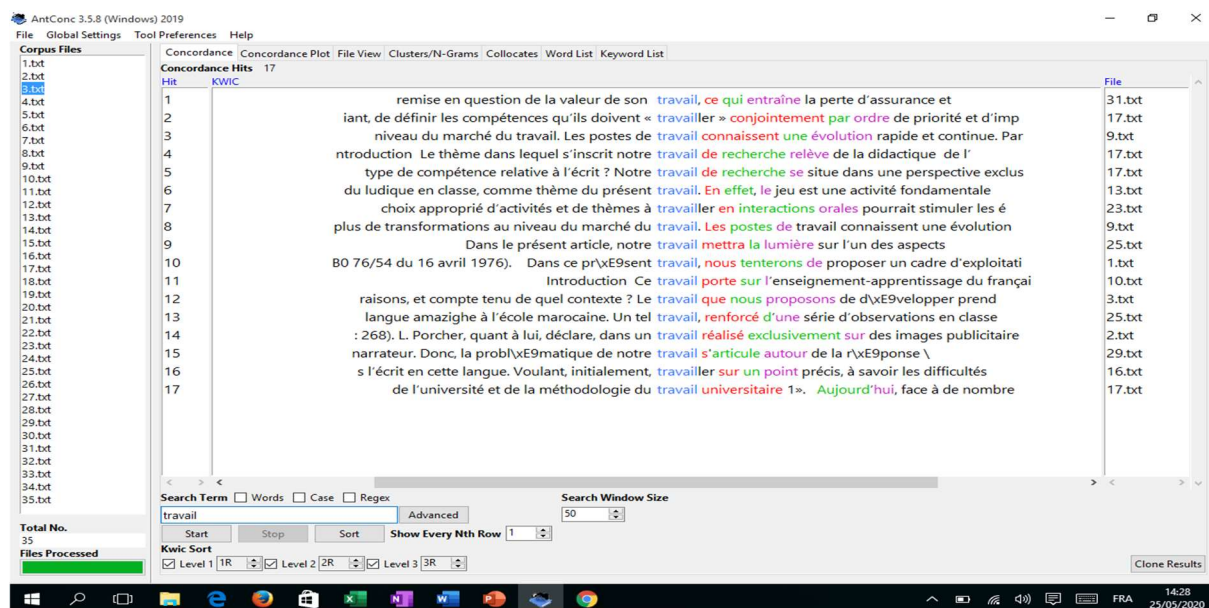


Fig. 10 : Concordance du mot « travail » dans le corpus

Le premier couple qui nous intéresse dans cette analyse est le couple « travail/ recherche ». Précédé de l'adjectif possessif « notre », ce lexème constitue une collocation qui se présente syntaxiquement comme (Nom+ Prép. + Nom) et qui se justifie sur le plan sémantique par le rapprochement du sens des deux lexèmes qui s'emploient dans certains cas comme des synonymes. Les employer côte à côte se justifie par la volonté de l'auteur de qualifier son article comme recherche scientifique respectant les normes méthodologiques :

- Le thème dans lequel s'inscrit notre *travail de recherche...* (Nom + Prép. + Nom)
- Notre *travail de recherche* se situe.... (Nom + Prép. + Nom)

La deuxième collocation souvent rencontrée dans ce genre d'écrit de recherche est celle ayant comme base le mot « travail » et comme collocatif le mot « présent ». Dans l'exemple suivant: « dans ce *présent travail*, nous tenterons de proposer... », le mot « présent » renforce sa valeur

temporelle en s'associant avec le mot « travail » pour désigner l'aspect immédiat de la recherche.

La présentation du sujet de la recherche se voit clairement à travers des collocations associant le lexème « travail » au collocatif « porter ». Avec une phrase comme (Ce *travail porte* sur l'enseignement...), l'auteur lance la thématique de sa recherche.

Pour récapituler, nous disons que pour présenter son sujet, un chercheur peut employer les expressions déjà citées comme il peut avoir recours à d'autres expressions comme les suivantes que nous avons extraits de notre corpus même si leur fréquence n'est pas élevée :

- Nous *souhaitons interroger* l'axe de.....
- Nous jugeons pertinent de *nous interroger* sur...

5.2. Collocations utilisées pour « présenter la problématique »

L'article scientifique ne peut exister sans une problématique autour de laquelle s'articule la réflexion du chercheur. Une question bien posée permet de construire un sujet bien délimité. Formuler sa problématique et poser son questionnement du départ, quelle que soit la discipline, nécessite aussi un lexique spécifique que nous essayerons de repérer à travers cette analyse de collocations à base de quatre mots-clés : Question, Problématique, Interrogation et le verbe Poser.

5.2.1. Collocations à base du lexème « question »

Pour le lexème « question » le nombre des occurrences n'est pas élevé et ne dépasse pas les 03 pour certains. Cependant, nous avons pu repérer quelques occurrences assez fréquentes dans les introductions d'articles de recherche. La capture d'écran suivante illustre certaines d'entre elles :

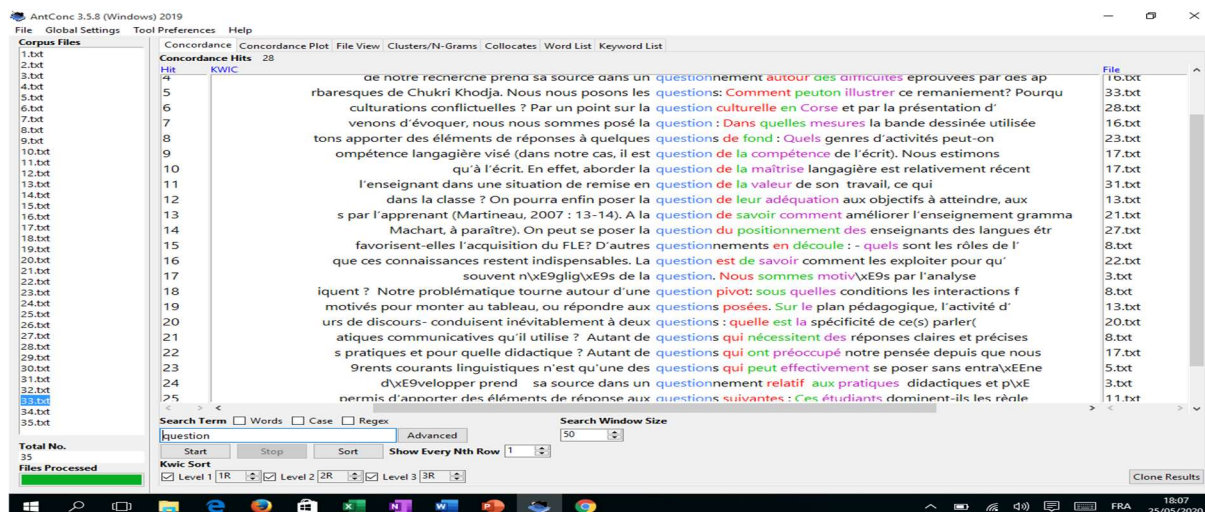


Fig. 11 : Concordance du mot « question » dans le corpus

« Poser une question » constitue une collocation très pertinente à laquelle les chercheurs ont recours assez souvent. Sur le plan syntaxique elle illustre la formule (Verbe + Nom), une structure qui décharge le verbe (poser) de toutes ses significations dictionnaires pour ne garder qu'une seule charge sémantique celle du verbe « interroger ». Cette nouvelle charge sémantique ne peut avoir lieu que dans cette combinaison du verbe « poser » avec le mot « question » comme le montrent ces exemples retirés de notre corpus :

- Nous nous *posons* les *questions* suivantes...
- Nous nous sommes *posé* la *question*...
- On pourra enfin *poser* la *question*...
- On peut se *poser* la *question*....

L'adverbe « autant » est aussi présent dans notre corpus. Même s'il n'apparaît que dans deux introductions mais il construit avec le lexème « question » un couple très pertinent sur le plan sémantique. Avec sa structure syntaxique (Adv. + Prép. + Nom), cette combinaison permet au chercheur d'exprimer son souci pour cette thématique et attirer l'attention du lecteur sur le nombre de questions qui se posent autour d'elle ; bref c'est la dimension argumentative qui se met en valeur. Nous avons pu extraire les deux exemples suivants de notre corpus :

- *Autant de questions* qui nécessitent des réponses...
- *Autant de questions* qui ont préoccupées notre pensée...

5.2.2. Collocations à base du lexème « problématique »

Le mot « problématique » est un mot-clé, mais il ne construit pas des collocations pertinentes pour problématiser le sujet de recherche :

Rank	Freq	Freq(L)	Freq(R)	Stat	Collocate
1	2	1	1	11.88128	légitime
2	1	0	1	10.88128	équation
3	2	0	2	10.88128	émis
4	1	0	1	10.88128	tourne
5	1	0	1	10.88128	susceptibles
6	1	1	0	10.88128	prou
7	1	0	1	10.88128	post
8	1	0	1	10.88128	positive
9	1	0	1	10.88128	perception
10	1	1	0	10.88128	partageant
11	1	1	0	10.88128	internationales
12	1	1	0	10.88128	exogène
13	1	1	0	10.88128	communiquent
14	1	0	1	9.88128	tient
15	1	0	1	9.88128	suivante
16	1	0	1	9.88128	liées
17	1	1	0	9.88128	conférences
18	2	1	1	9.55936	poser
19	1	0	1	9.29632	impose
20	1	1	0	9.29632	aspects
21	1	1	0	8.88128	support

Fig. 12 : Fréquence d'emploi du mot « problématique » dans le corpus

Le verbe « répondre », par exemple, est en occurrence avec le lexème « problématique », mais il ne permet pas d'annoncer la problématique de l'article ; il annonce plutôt les hypothèses comme le montrent les deux exemples suivants :

- En *réponse* à cette *problématique*, nous avons émis deux hypothèses.
- Pour *répondre* à cette *problématique*, nous avons émis les hypothèses suivantes...

« Poser une problématique » constitue aussi une formule possible pour citer la problématique de la recherche. Sa fréquence n'est pas élevée mais elle est utile dans une introduction.

- Il est légitime de *poser* la *problématique* suivante : ...

Dans l'exemple ci-dessus, l'adjectif « suivante » a aussi un rôle pertinent qui est celui d'annoncer la problématique sous forme de question.

5.2.3. Collocations à base du lexème « interrogation »

En entrant le lexème « interrogation » au singulier dans la fonctionnalité *Collocates*, nous n'obtiendrons aucun résultat significatif :

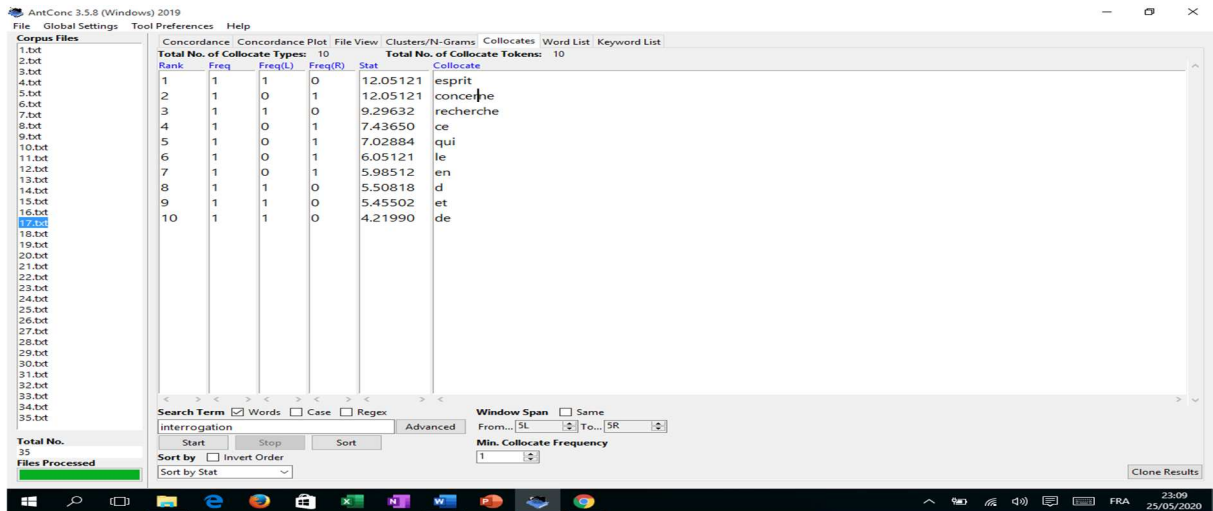


Fig. 13 : Les collocations liées au mot « interrogation » dans le corpus

Par contre, le pluriel du mot « interrogations » nous donne des occurrences liées à la présentation de la problématique.

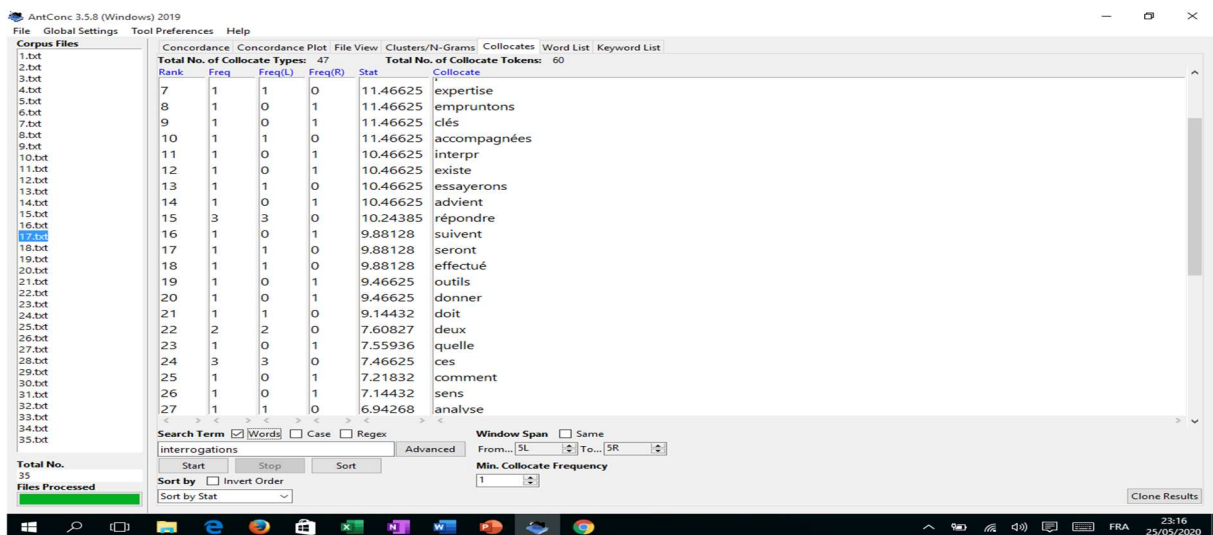


Fig. 14 : Les collocations du mot « interrogations » dans le corpus

Le recours à la fonctionnalité *Concordance* nous montre comment les verbes « traiter » et « répondre » sont aussi attachés à ce mot-clé. La structure syntaxique est la suivante (Verbe + Prép. + Nom) et la charge sémantique de cette combinaison défend l'idée qu'une problématique ou un questionnement posé dans un travail de recherche nécessite un traitement qui aboutit à une réponse susceptible d'éclaircir une ambiguïté et ouvrir d'autres pistes de réflexion pour des futures recherches :

- L'analyse *traiterait* de ces *interrogations*-clés : ...
- L'expertise doit *répondre* à deux *interrogations* : ...

- Nous essayerons de *répondre* aux *interrogations* qui suivent : ...

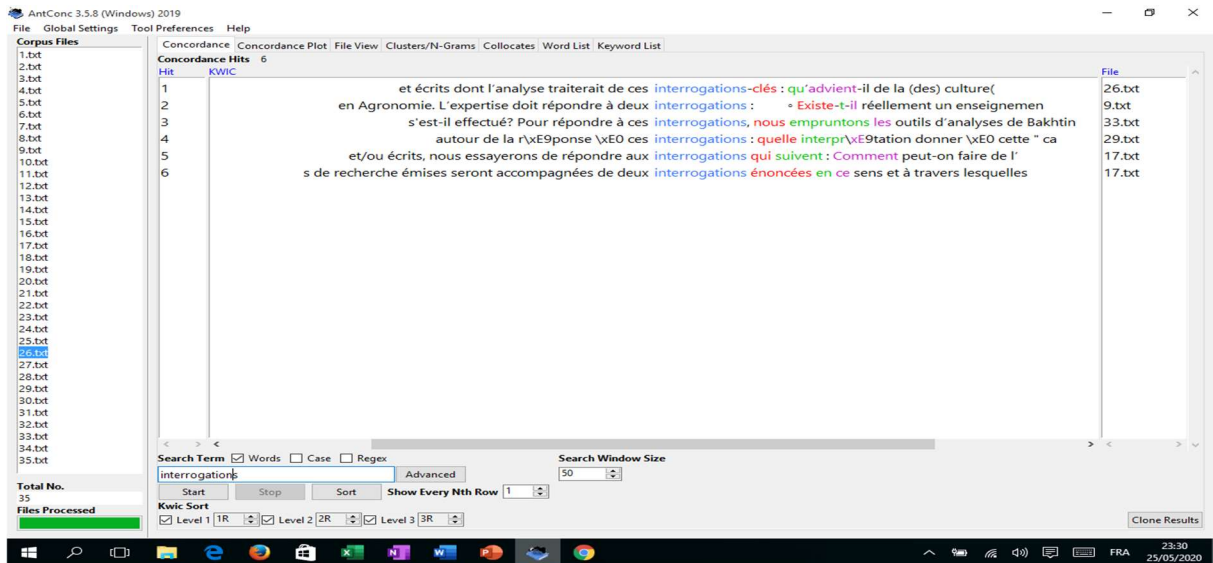


Fig. 15 : Les concordances du mot « interrogations » dans le corpus

5.3. Collocations utilisées pour « présenter les hypothèses »

Par rapport au lexème « interrogation » qui n'a pas donné des résultats qu'au pluriel, le lexème « hypothèse » a donné des résultats très significatifs au pluriel comme au singulier. Les deux captures d'écran ci-dessous montre l'analyse des collocations pour ce lexème dans les deux possibilités respectivement :

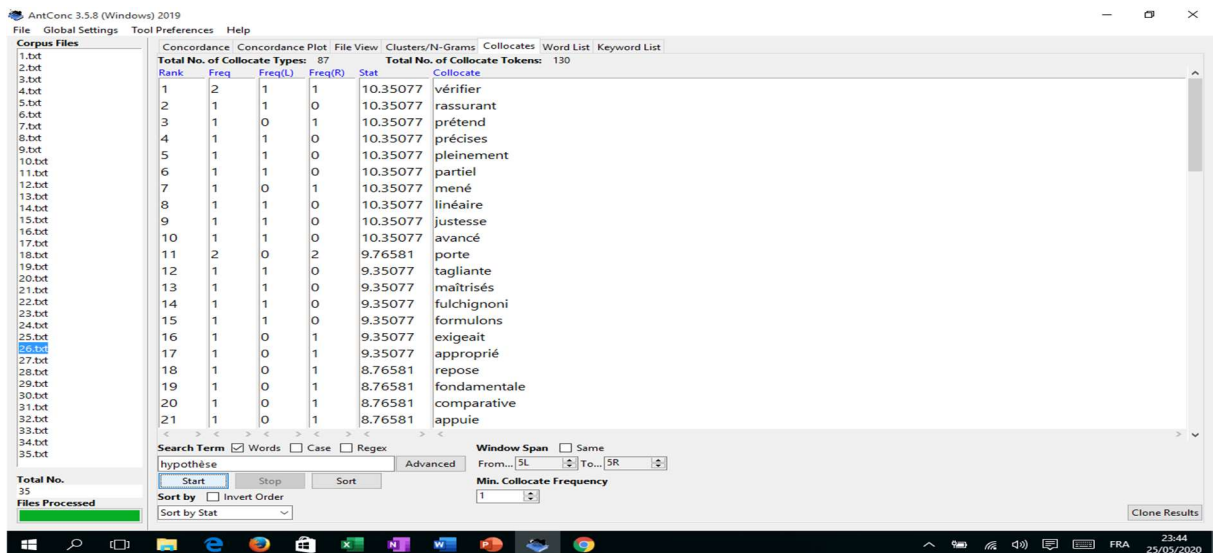


Fig. 16 : Les collocations du mot « hypothèse » dans le corpus

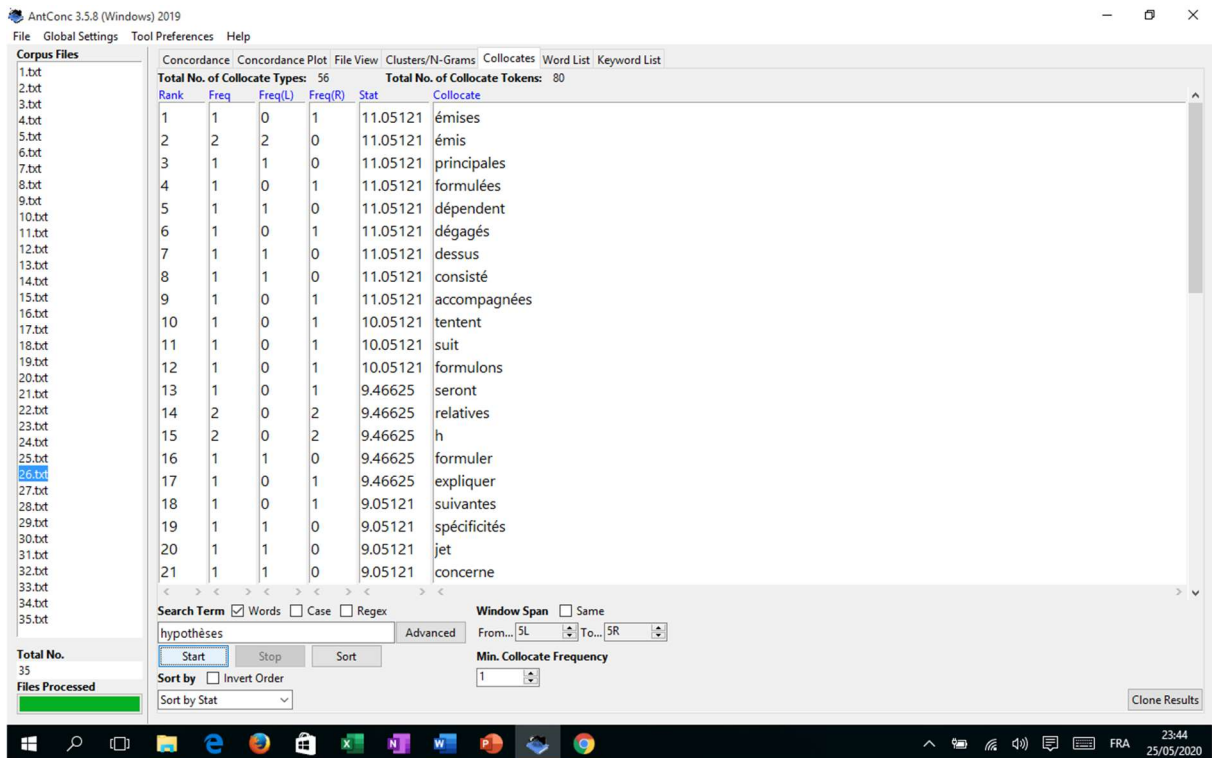


Fig. 17 : Les collocations du mot « hypothèses » dans le corpus

La liste des concordances nous montre des constructions syntaxiques spécifiques sous la forme (Verbe + Dét. + Nom). Ainsi, des formules comme les suivantes permettent bel et bien de présenter les hypothèses de recherche :

- Nous avons *émis des hypothèses* que nous formulons comme suit : ...
- Cette étude consiste à *formuler des hypothèses* qui...
- Nous *formulons l'hypothèse* que....

Nous concluons alors que certaines associations lexicales sont spécifiques. Autrement dit, chaque nom a une liste définie de verbes auxquels il peut s'associer. Dans le cas de l'hypothèse nous citons les verbes suivants : *émettre, faire, proposer, formuler, etc.*

Le verbe « avancer » peut aussi formuler une collocation avec la base « hypothèse » en le débarrassant de son sens pour signifier : *rédigier, décrire, mettre en avant* ou *expliquer* :

- Nous avons *avancé l'hypothèse* selon laquelle...

Des adjectifs numéraux ordinaux peuvent aussi être associés au lexème « hypothèse » selon la structure lexicale (Adj. + Nom) pour indiquer la succession et l'organisation des hypothèses :

- Notre *première hypothèse* porte essentiellement sur...

- Quant à la *deuxième hypothèse*, elle renvoie particulièrement à...

5.4. Collocations utilisées pour « citer les objectifs »

Toute recherche scientifique a une finalité. En rédigeant son article, le chercheur doit traduire cette finalité dans l'introduction sous forme d'objectifs à atteindre. Dans cette étape d'analyse nous voulons mettre l'accent sur des expressions permettant de citer les buts du travail à travers l'analyse des collocations ayant comme base deux mots-clés, à savoir « but » et « objectif ».

5.4.1. Collocations à base du lexème « but »

L'analyse de notre corpus grâce à la fonctionnalité *Collocates* a montré l'absence des collocations à base du lexème « but ». Cependant, trois lexèmes ont attiré notre attention non pas par leur fréquence mais plutôt par leur pertinence dans l'expression des objectifs de la recherche. Nous vérifions à l'aide de la fonctionnalité Concordance le contexte des lexèmes suivants : « recherche », « enquête » et « contribution ».

Rank	Freq	Freq(L)	Freq(R)	Stat	Collocate
1	1	0	1	10.59178	réutiliser
2	1	1	0	10.59178	questionnaire
3	1	1	0	10.59178	prenaient
4	1	1	0	10.59178	lu
5	1	1	0	10.59178	lemmin
6	1	1	0	10.59178	exploitée
7	1	1	0	10.59178	attatfa
8	1	1	0	10.59178	adressé
9	1	0	1	9.59178	varient
10	1	0	1	9.59178	retenir
11	1	0	1	9.59178	respecter
12	1	1	0	9.59178	produites
13	1	1	0	9.59178	livre
14	1	0	1	9.59178	enrichir
15	1	1	0	9.59178	enfantin
16	1	0	1	9.59178	effectivement
17	1	0	1	9.59178	améliorer
18	1	0	1	9.00681	tudiant
19	1	1	0	9.00681	bounouara
20	1	0	1	8.59178	pouvoir
21	1	0	1	8.59178	plaisir

Fig. 18 : Les collocations du mot « but » dans le corpus

Cette deuxième analyse nous a permis de repérer les trois exemples suivants :

- *Le but de cette recherche* est d'étudier...
- *Le but de notre enquête* est, effectivement, de ...
- *Le but de cette contribution* est...

Sur le plan syntaxique, les trois illustrations présentent une structure identique (Nom + Prép. + Nom). Sur le plan sémantique, les trois structures expriment bel et bien le lien sémantique fort

existant entre les lexèmes « recherche », « enquête » et « contribution » d'une part et le lexème « but » d'autre part dans la mesure où un travail de recherche ne peut exister sans avoir défini un but au préalable.

5.4.2. Collocations à base du lexème « objectif »

L'analyse de notre corpus avec la fonctionnalité *Collocates* a donné les résultats suivants :

Rank	Freq	Freq(L)	Freq(R)	Star	Collocate
1	1	1	0	10.59178	troisi
2	1	0	1	10.59178	tait
3	1	1	0	10.59178	moral
4	2	1	1	10.00681	réfléchir
5	1	0	1	9.59178	sélection
6	1	0	1	9.59178	respecter
7	1	1	0	9.59178	majeurs
8	1	0	1	9.59178	liberté
9	1	1	0	9.59178	enfantin
10	1	1	0	9.59178	deuxi
11	1	0	1	9.00681	v
12	1	1	0	9.00681	physique
13	1	0	1	9.00681	faciliter
14	2	0	2	9.00681	consiste
15	1	1	0	9.00681	concernant
16	1	1	0	9.00681	capacités
17	1	0	1	9.00681	analyser
18	1	0	1	9.00681	aller
19	2	0	2	8.42185	était
20	1	1	0	8.26985	nouveaux
21	2	2	0	8.26985	me

Fig. 19 : Les collocations du mot « objectif » dans le corpus

Le recours à la fonctionnalité Concordance a donnée trois combinaisons possibles pour exprimer les objectifs de l'étude. Le premier couple ayant comme base le lexème « objectif » et comme collocatif le lexème « recherche » ; c'est toujours le lien sémantique entre la recherche et la finalité à atteindre qui impose cette structure syntaxique comme c'était le cas pour le lexème « but » :

- *L'objectif* de cette *recherche* consiste donc....
- *L'objectif* de notre *recherche* est ...

La deuxième combinaison relie le lexème « objectif » aux adjectifs numéraux ordinaux. Cette structure syntaxique (Adj. + Nom) montre une certaine logique du chercheur de citer dans l'ordre l'ensemble de ses objectifs à atteindre selon leur importance dans la recherche :

- Notre *premier objectif* est celui de...
- Concernant le *deuxième objectif*, il consiste à ...
- Le *troisième et dernier objectif* est enfin celui de...

En lançant une deuxième analyse cette fois avec le lexème « objectifs » (au pluriel) nous avons obtenu plus de résultats significatifs :

Rank	Freq	Freq(L)	Freq(R)	Stat	Collocate
1	1	0	1	10.46625	visées
2	1	0	1	10.46625	vari
3	1	0	1	10.46625	supra
4	1	0	1	10.46625	signal
5	1	1	0	10.46625	observées
6	1	1	0	10.46625	mutations
7	2	0	2	10.46625	majeurs
8	1	1	0	10.46625	justifier
9	1	1	0	10.46625	investigation
10	1	1	0	10.46625	embl
11	1	1	0	10.46625	degré
12	1	1	0	10.46625	arriver
13	2	0	2	9.46625	spécifiques
14	1	1	0	9.46625	seul
15	1	0	1	9.46625	pédagogiques
16	1	0	1	9.46625	portera
17	1	0	1	9.46625	fos
18	1	1	0	9.46625	donne
19	1	1	0	9.46625	divers
20	1	1	0	9.46625	appellation
21	1	1	0	9.46625	adéquation

Fig. 20 : Les collocations du mot « objectifs » dans le corpus

Les occurrences qui nous ont attirés le plus sont en nombre de deux aussi. La première structure syntaxique (Nom + Prép. + verbe) relie le lexème « objectifs » avec le verbe « atteindre » ; un lien logique et fortement imposé par le contexte de l'introduction car il renforce la volonté du chercheur de réaliser un travail scientifique afin d'arriver aux objectifs fixés au début de la recherche :

- Nos objectifs à atteindre sont les suivants...

La deuxième structure (Nom + Adj.) relie le lexème « objectif » avec l'adjectif « majeur ». Elle exprime l'indispensabilité, pour le chercheur, de fixer des objectifs au préalable pour bien tracer son chemin et bien choisir, par conséquent, la méthodologie convenable :

- Nous avons choisi de réaliser cette recherche afin d'aboutir à trois *objectifs majeurs*.

6. Récapitulation

Nous avons voulu, tout au long de ce chapitre, faire une identification du lexique scientifique transdisciplinaire employé dans les introductions d'articles scientifiques. Notre objectif était de donner une liste non-exhaustive ou un inventaire de certaines structures pertinentes qu'un jeune chercheur peut exploiter pour exprimer les différentes étapes de son introduction. Cet objectif était purement didactique. Il consiste à proposer cette liste aux enseignants, notamment ceux qui assurent les modules abordant les écrits de recherche universitaire, leur permettant de faciliter l'enseignement de la rédaction scientifique aux étudiants.

Ainsi, après avoir analysé notre corpus et détaillé les différentes collocations employées dans 35 introductions d'articles, nous avons pu élaborer le tableau suivant récapitulant notre étude et proposant un lexique scientifique transdisciplinaire exprimant les quatre étapes de l'introduction, à savoir : Présenter le sujet, Formuler la problématique, faire les hypothèses et Fixer les objectifs. Nous signalons que tous les verbes seront à l'infinitif :

INTRODUCTION	
Sujet	<i>L'étude porter</i> <i>Cette étude mettre en évidence</i> <i>Cette étude suggérer</i> <i>Ce travail faire l'objet</i> <i>Cette étude tendre</i> <i>L'étude viser</i> <i>Réaliser une étude sur</i> <i>Traiter le sujet/ le problème/ la question de</i> <i>Aborder le sujet/ le problème / la question de</i> <i>Avoir pour objet</i> <i>L'objet de cette recherche/ cet article</i> <i>Soulever le problème/ la question de</i> <i>Proposer une étude</i> <i>Réaliser un travail sur</i> <i>Effectuer une étude sur</i>
Problématique	<i>Poser une question/ une problématique/ un questionnement</i> <i>Répondre à la question</i> <i>Formuler la problématique</i> <i>Aborder la problématique</i>
Hypothèses	<i>Faire l'hypothèse</i> <i>Tester l'hypothèse</i> <i>Reposer sur l'hypothèse</i> <i>Vérifier l'hypothèse</i> <i>Emettre l'hypothèse</i> <i>Formuler l'hypothèse</i>

	<i>Evoquer l'hypothèse</i> <i>Proposer une hypothèse</i>
Objectifs	<i>L'objectif/ le but être</i> <i>Atteindre l'objectif</i> <i>Avoir pour objectif</i> <i>Répondre aux objectifs</i> <i>Réaliser les objectifs</i> <i>Fixer des objectifs</i>

Tableau : Inventaire du lexique scientifique transdisciplinaire

CONCLUSION GENERALE

Au terme de cette étude sur « la phraséologie au service de la rédaction scientifique », nous présentons une récapitulation du travail effectué et nous ouvrons d'autres pistes de recherches liées à l'intégration, dans la didactique des langues, des résultats d'analyses linguistiques.

Notre travail avait pour objectif l'identification d'un LST. Il se situe dans un carrefour entre la sphère de la linguistique de corpus et celle de la didactique du FOU. La réflexion qui a dominé la réalisation de ce travail s'articulait autour de la problématique suivante :

Dans quelle mesure une identification de structures préfabriquées dans la langue nous permet de proposer un inventaire du lexique transdisciplinaire facilitant aux jeunes chercheurs la rédaction d'une introduction d'article ?

Pour répondre à cette question majeure, nous avons mené une analyse lexicométrique sur un corpus de 35 introductions d'articles scientifiques en didactique, sciences du langage et littérature. Ce support numérique est analysé grâce au logiciel AntConc qui nous a donné l'occasion de repérer des structures syntaxiques et sémantiques lieux de figement. Ce dernier, se résume dans le phénomène de collocation situé dans le niveau lexico-syntaxique de notre corpus. Nous retenons donc *la fréquence* comme spécificité majeure du lexique scientifique transdisciplinaire : il inclut des éléments lexicaux fréquents dans le discours scientifique.

Après ce repérage des structures, nous avons pu constater qu'effectivement il existe des structures préfabriquées dans la langue et qui sont identifiables dans les trois disciplines. Cela nous conduit à confirmer notre première hypothèse en disant que le rituel scientifique domine sur la discipline et que les chercheurs dans les trois disciplines sujettes à l'étude peuvent s'en servir car c'est l'intelligibilité du texte et le raisonnement construit qui sont en jeu. Nous retenons, alors, une deuxième spécificité pour ce lexique scientifique qui est *la transdisciplinarité*.

D'autre part, nous avons remarqué que l'intégration des collocations tout au long de l'introduction est fortement contrôlée par l'auteur de l'article qui suit une certaine structuration logique pour annoncer le sujet de recherche, formuler sa problématique, émettre ses hypothèses et fixer ses objectifs.

Sur le plan méthodologique, nous disons que le recours au concordancier pour une analyse automatique est très intéressant dans la mesure où il donne accès à un grand nombre d'informations linguistiques inestimables. Il permet, de ce fait, une bonne mémorisation d'éléments linguistiques peu enseignés dans le milieu universitaire.

Sur le plan scientifique, cette hybridité disciplinaire dans notre sujet de recherche nous a aidés d'avoir des connaissances précieuses dans les deux domaines de recherche et que l'étude de l'article en tant que genre scientifique à part entière nous a dévoilé les conventions qui construisent les fondements de la culture disciplinaire HYLAND (2006). Nous disons, alors qu'en tant que *jeunes-chercheurs* nous devons prendre conscience des rituels de l'écriture scientifique et de leurs effets sur la réussite ou l'échec du produit réalisé.

Sur le plan didactique, l'inventaire que nous avons proposé, même modeste et non exhaustif, constitue une aide à la rédaction scientifique pour les jeunes chercheurs, c'est pourquoi nous proposons d'intégrer une telle étude à l'aide des logiciels d'analyse dans le canevas de Master pour permettre aux étudiants de s'initier à la rédaction scientifique.

En guise de conclusion, nous répondons à notre questionnement du départ en disant qu'une bonne identification des structures préfabriquées dans la langue permet l'élaboration d'une source du lexique scientifique transdisciplinaire facilitant la rédaction de l'introduction et permettant au jeune chercheur de dépasser la phase d'hésitation¹ vers la réalisation du travail.

Enfin, la piste du travail le plus prometteuse se situe à nos yeux dans le passage des études linguistiques à des pratiques didactiques en classe de FLE (recherche-action). A ce moment, une nouvelle problématique s'impose : Comment pouvons-nous intégrer l'usage des logiciels du traitement automatique des langues comme aide, pour nos étudiants, à la rédaction de leurs mémoires de Master ?

¹ Il se demande : de quels mots j'ai besoin pour présenter mon sujet, formuler ma question, faire mes hypothèses ou lancer mes objectifs.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

I. Ouvrages

1. ADAM, J.-M. (1990), *Elément de linguistique textuelle: Théorie et pratique de l'analyse textuelle* (2e éd.). Belgique : MARDAGA.
2. ANGERS, M. (2015). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*. Alger : Casbah éditions.
3. AUSTIN, J. (1962). *Quand dire c'est faire*. Paris : Seuil (1970 version française).
4. BALLY, C. (1951). *Traité de stylistique française*, Vol 1. Paris : Librairie Klincksieck.
5. BALLY, C. (1965). *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke.
6. BELHADJ Hacen A., DELCAMBRE I. (2015). *Littéracies et plurilinguisme : Quelles pratiques ? Quels liens ?* Paris : L'Harmattan.
7. BENVENISTE, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale I et II*, Paris : Gallimard.
8. BRUNEAU, C., HEULLUY, M. (1935) *Grammaire française*. Paris : Librairie DELAGRAVE.
9. CARLOTTI, A. (2011). *Phrase, énoncé, texte, discours : De la linguistique universitaire à la grammaire scolaire*. Limoges : Lambert-Lucas.
10. CARLOTTI, A. (2011). *Phrase, énoncé, texte, discours: De la linguistique universitaire à la grammaire scolaire*. France : Lambert-Lucas.
11. CULIOLI, A. (1973). *Sur quelques contradictions en linguistique, communications*, Paris : Seuil.
12. CUQ, J-P. & GRUCA, I. (2005). *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. Grenoble : PUG.
13. DEFAYS, M., ENGLEBERT, A. (2009). *Acteurs et contextes de discours universitaires T. II*. Paris : L'Harmattan.
14. DEVILLARD J., MARCO L. (1993). *Ecrire et publier dans une revue scientifique*. Paris : Les Editions d'Organisations.
15. DUCROT, O. (1979). *Les mots du discours*. Paris : Minit.
16. ECKENSCHWILLER, M. (1995). *L'écrit universitaire*. Alger : Chihab.

17. GONZALEZ Rey, I. (2015). *La phraséologie du français* (2^e éd.). Toulouse : Presses universitaires du midi.
18. Groupe de Fribourg (2012), *Grammaire de la période*, Berne, P. Lang.
19. GUIDERE, M. (2004), *Méthodologie de la recherche*. Paris : Ellipses.
20. HALIDAY, M. A. K., HASAN, R. (1976). *Cohesion in English*. Londres: Longman.
21. JACOBI, D. (1999). *La communication scientifique : Discours, figures, modèles*. Grenoble : PUG.
22. LECLERC, J. (1999). *Le français scientifique: guide de rédaction et de vulgarisation*. Québec: Linguattech.
23. MAINGUENEAU, D. (2014). *Analyser les textes de communication*. Paris: Armand Colin.
24. MARTIN, R. (2002). *Comprendre la linguistique*. Paris: PUF.
25. MURYN, T. et al. (2013). *La phraséologie entre langues et cultures: Structures, fonctionnements, discours*. Frankfurt: Peter lang.
26. N'DA, P. (2015). *L'article scientifique en lettres, langues, arts et sciences humaines*. Paris : L'Harmattan.
27. N'DA, P. (2015). *Manuel de méthodologie et de rédaction de la thèse de doctorat et du mémoire de master en lettres, langues, et sciences humaines*. Paris : L'Harmattan.
28. PICOCHÉ, J. (1977). *Précis de lexicologie française*. Paris: Nathan-Université.
29. Pollet, M-C. (2001). *Pour une didactique des discours universitaires : Etudiants et système de communication à l'université*. Bruxelles : De Boeck Université.
30. Pollet, M-C. (2014). *L'écrit scientifique à l'aune des littéracies universitaires : Approches théoriques et pratiques*. Namur : Presses universitaires de Namur.
31. REY I. G. (2015). *La phraséologie du français*. Toulouse: PUM.
32. SEGUIN, J.-P. (1993). *L'invention de la phrase au XIII^e siècle*. Paris: Peeters.
33. SILKOWSKA, M. (2003). *Les séquences figées: Etude lexicographique et contrastive, Question d'équivalence*. Catovie-Pologne: Katowice University.
34. VERGAS, C. (1995). *Grammaire pour enseigner*, tome 1. Paris: Armand Colin.

II. Articles et chapitres

1. DELCAMBRE I, Le mémoire de master : *ruptures et continuités. Points de vue des enseignants, points de vue des étudiants in Linguagem (Dis)curso* Université Charles-de-Gaulle-Lille3 Lille, France En ligne URL: <http://www.scielo.br/pdf/ld/v13n3/06.pdf>
2. FRAENKEL, B., MBODJ, A. (dir) (2010). New literacy studies: un courant majeur sur l'écrit. *Langage et société*, 133, 152. En ligne URL : https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2010-3.htm?fbclid=IwAR0qJa_zHe5b3zKSVIxOHLy_Lc0mzG8q_KbOVZumB8mFGwfKo1EnfX89jtU
3. GLORIEUX, C. (2015), Du concept de littératie au champ de littératie universitaire. In BELHADJ HACEN, A., DELCAMBRE, I. (Eds.), *Littéracies et plurilinguisme. Quelles pratiques ? Quels liens?* Paris : L'harmattan.
4. JAFFRÉ, J.-P. (2004). La littéracie : histoire d'un mot, effets d'une notion. In De Miniac C. B. et al (Eds.) *La littéracie. Conceptions théoriques et pratiques d'enseignement de la lecture-écriture*, 2004, Paris, France. pp.21-41 *d'enseignement de la lecture-écriture*. Paris: L'Harmattan.
5. RASTIER, F. (2005) *Discours et texte. Texto !* En ligne URL: http://www.revue-texto.net/Reperes/Themes/Rastier_Discours.html.
6. SCHOPFEL, J. (2012). Vers une nouvelle définition de la littérature grise. *Cahiers de la Documentation*, Vol. 52. En ligne URL <https://www.cairn.info/revue-i2d-information-donnees-etdocuments-2015-1-page-30>.
7. TUTIN, A., Grosman, F. (2002). Collocations régulières et irrégulières: Esquisse de typologie du phénomène collocatif. *Revue française de linguistique appliquée*, Vol VII. En ligne URL : <https://doi.org/10.3917/rfla.071.0007>.

III. Thèses

1. BEYAT, A. (2017). *La subjectivité énonciative dans l'article de recherche scientifique universitaire : cas des revues Synergies Algérie et Résolang* (Thèse de doctorat). Université Kasdi Merbah, Ouargla.

2. MOUDIR, S. (2019). *Phrastique et phraséologie des écrits scientifiques : le cas des introductions des mémoires de master en français à l'université Kasdi Merbah Ouargla années universitaires 2013-2015* (Thèse de doctorat). Université Kasdi Merbah, Ouargla.
3. TRAN, T. (2014). *Description de la phraséologie transdisciplinaire des écrits scientifiques et réflexions didactiques pour l'enseignement à des étudiants non-natifs : Application aux marqueurs discursifs* (Thèse de doctorat). Université Grenoble, Grenoble.

IV. Dictionnaires

1. CHARAUDEAU, P. et MAINGUENEAU, D. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.
2. CUQ, J-P. (2010). *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*. Paris : CLE International.
3. DUBOIS j. et al (2002): *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse-Bordas/VUEF.
4. DUBOIS, J. (2012). *Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.
5. GALISSON, R. et COSTE, D. (1976). *Dictionnaire de didactique des langues*. Paris : Hachette.
6. RAYNAL, F. et RIEUNIER, A. (2007). *Pédagogie : Dictionnaire des concepts clés, apprentissage, formation, psychologie cognitive*. Issy-les-Moulineaux : ESF.
7. REUTER, Y. (2011). *Dictionnaire des concepts fondamentaux des didactiques*. Batna : El Midad.

RESUME

Dans ce mémoire, notre étude s'inscrit dans la réflexion sur le lexique scientifique transdisciplinaire (LST). Ce dernier s'impose pour bâtir dans le texte l'univers propre à l'activité de recherche. Ce travail qui s'ancre dans la sphère de la didactique du français sur objectif universitaire (FOU) tend à répondre à la problématique suivante : Dans quelle mesure une identification de structures préfabriquées dans la langue nous permet de proposer un inventaire du lexique transdisciplinaire facilitant aux jeunes chercheurs la rédaction d'une introduction d'article ?

Pour concrétiser notre recherche, nous avons opté pour le logiciel *AntConc* afin d'accomplir l'analyse lexicométrique d'un corpus constitué de 35 introductions d'articles de recherche.

Mots-clés

FOU – Littérature- Didactique de l'écrit scientifique - Article de recherche – Phraséologie - Collocation

ABSTRACT

This study attempts to shed some light on the transdisciplinary scientific lexicon (TSL) which obstructs to build in the text a universe that is specific to the research activity. The aim of this dissertation that concerns didactics of French for university purposes is to answer the following question: How can an identification of prefabricated structures in the language allows us to offer an inventory of the transdisciplinary lexicon facilitating for young researchers the writing of an article introduction? To make our research a reality, we opted for a lexicometric analysis of a corpus made up of 35 introductions of research articles using the software : AntConc.

Keywords

French for University Purposes- Literacy- Didactics of scientific writing- Research article- Phraseology- Collocation.